

SAC-240607

ANNEXE 1

Transcription de la 280<sup>e</sup> séance  
de la réunion du  
SÉNAT ACADÉMIQUE  
Le 7 juin 2024

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par  
Suzanne Beaulieu  
PRO DOCUMENTS  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)

## 1. Ouverture

**Président d'assemblée :** Désolé pour le léger retard; il est 13 h 33 donc nous allons commencer. Bienvenue à cette 280<sup>e</sup> séance du Sénat académique de l'Université de Moncton. L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18<sup>e</sup> siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. Je voudrais souhaiter la bienvenue à Martin Waltz, nouveau membre du Sénat académique. Martin est au fond de la salle, bonjour Martin, merci, ancien professeur à la Faculté des arts et des sciences sociales au Département de musique qui est représentant des professeurs retraités donc ici à titre d'invité donc bienvenu Martin. Les scrutateurs pour cette séance du Sénat académique sont Aboubaker Bensad et Janice Comeau et j'ai une longue liste de personnes qui sont excusées du Sénat donc Hector Adégbidi, Danika Beaudin, Dany Benoit, Lacina Coulibaly, Salah-Eddine El Adlouni, Micheline Gleixner, Amel Kaouche, Jean Baptiste Koffi, Érik Labelle-Eastough, Mélanie LeBlanc, Monique Levesque, Gervais Mbarga, Nathalie Parent, Gérard Poitras et Simon Thériault, mais on a le quorum malgré tout. Je prévois une pause vers 15 h et si j'oublie, rappelez-le moi et l'heure de clôture de la séance est à 16 h et on m'informe aussi pour celles et ceux qui seront dans la région ou qui restent dans la région après, que Le Coude sera ouvert à partir de 16 h pour une rencontre sociale.

## 2. Constatation de la régularité de la convocation

**Président d'assemblée :** Ça nous amène au point 2, convocation de la régularité de la convocation, madame la secrétaire générale.

**Secrétaire générale :** Bonjour tout le monde. Monsieur le président, la convocation a été envoyée le 30 mai, 2024. Le projet d'ordre du jour ainsi que les documents ont été mis à la disposition des membres du Sénat académique le même jour. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique et le recteur et vice-chancelier, Dr Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures prévus au paragraphe 37(1) des Statuts et Règlements, monsieur le président.

## 3. Vérification du droit de présence

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Point numéro 3, vérification du droit de présence, madame la secrétaire générale.

**Secrétaire générale :** Monsieur le président, le droit de présence a été vérifié et le quorum a été vérifié et tout est en règle.

## 4. Correspondance

**Président d'assemblée :** Merci. Le point numéro 4, correspondance. Nous n'avons rien reçu si je ne me trompe pas.

**Secrétaire générale :** Aucune correspondance.

**Président d'assemblée :** Parfait, merci.

## 5. Adoption de l'ordre du jour

**Président d'assemblée :** Ça nous amène au point numéro 5, adoption de l'ordre du jour. Vous avez devant vous l'ordre du jour, vous avez eu le temps de l'examiner. D'abord, je voudrais qu'on propose l'adoption et qu'on l'appui. Proposé par Jean-François Thibault et j'ai vu Lyne Chantal aussi lever la main je pense donc appuyé par Lyne Chantal. Est-ce qu'il y a des points que vous voudriez ajouter à l'ordre du jour ou des questions par rapport à l'ordre du jour? Parfait alors nous allons voter, je démarre le vote. Je cesse le vote et c'est adopté à l'unanimité.

## 6. Adoption du procès-verbal

### 6.1 SAC-240510

**Président d'assemblée :** Le point numéro 6, adoption du procès-verbal de la dernière réunion du Sénat académique donc du 10 mai, 2024. J'ai besoin d'une proposition et d'un appui donc Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y a des questions ou remarques par rapport au procès-verbal? S'il y a des coquilles, vous pouvez le signaler directement à la secrétaire d'assemblée, mais est-ce qu'il y a des questions ou commentaires? Rien du tout, parfait, donc je vais lancer le vote. J'arrête le vote et c'est 25 oui, 0 non donc adopté à l'unanimité.

**7. Affaires découlant du procès-verbal SAC-240510****7.1 Création de règlements particuliers en science infirmière (programme régulier et passerelle)**

**Président d'assemblée :** Le point 7, affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 10 mai, 2024. Le point 7.1, création de règlements particuliers en science infirmière (programme régulier et passerelle) et je vais donc céder la parole à la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, Elizabeth Dawes.

**Dawes :** Alors vous vous rappelez la dernière fois on avait dans le projet de règlements particuliers, une question concernant la formation d'un comité d'appel avec quatre membres et ce qu'on ferait en cas d'égalité des voix. La directrice de l'école réseau en science infirmière nous a envoyés une lettre qui explique ce qu'elle propose comme solution. Dans sa lettre elle a utilisé la mauvaise version du paragraphe qui se trouve dans le CPR-10 pour les deux programmes, le programme régulier et la passerelle. Vous avez un document séparé où j'ai indiqué le paragraphe concerné avec le texte qui venait du CPR-10 et j'ai fait les changements que l'école avait proposé. Vous voyez dans ce paragraphe A qui est à l'écran actuellement que la présidence, cette partie est rayée et on ajoute une phrase à la fin qui dit une des deux personnes infirmières provenant de l'externe agira comme présidente et cette dernière aura le vote prépondérant en cas d'égalité. On ajoute ces phrases, on raye ce qui a été prévu et ça nous donne le texte dans la version corrigée qui est à l'écran actuellement. Ce changement s'applique aux deux CPR-10 qui sont dans le dossier. On a à proposer cette modification alors je vais demander au VRER de proposer l'adoption.

**VRER :** Monsieur le président, j'aimerais de faire la proposition suivante : que le Sénat académique accepte la création de règlements particuliers au programme B.Sc. infirmière régime régulier et B.Sc. infirmière avec passerelle.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Est-ce que c'est appuyé? Jeanne Godin, merci. Donc c'est appuyé, est-ce qu'il y a des questions ou commentaires?

**Secrétaire générale :** La modification qui a été proposée modifie le document, ne modifie pas la proposition. Ce qui est présenté là c'est par rapport à la création des règlements particuliers au programme bacc régulier et du bacc avec passerelle, c'est ça? Merci.

**Président d'assemblée :** Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou demandes de clarification? Sinon, on est prêt pour le vote et je démarre le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à l'unanimité.

**7.2 Nomination étudiante au Comité de sélection des grades honorifiques**

**Président d'assemblée :** Le point 7.2, nomination étudiante au Comité de sélection des grades honorifiques. Nous en avons discuté évidemment à la dernière réunion du Sénat. Le sénateur Simon Thériault avait manifesté un intérêt, il est absent aujourd'hui alors je confirme que Simon Thériault s'intéresse justement à ce poste alors j'aurais besoin d'une proposition et d'un appui. Proposé par Francis Bourgoïn et on m'informe qu'on a pas besoin d'appui. Merci donc proposé par Francis Bourgoïn et on va lancer le vote. J'arrête le vote et les résultats du vote sont 24 oui donc adopté à l'unanimité.

**Clarisse :** Monsieur le président, s'il y a qu'une seule candidature, est-ce qu'un vote était nécessaire?

**Président d'assemblée :** Madame la secrétaire générale.

**Clarisse :** C'est pas grave si on l'a fait.

**Secrétaire générale :** Non, le vote n'était pas nécessaire par acclamation puis on aurait demandé trois fois est-ce qu'il y a d'autres nominations, est-ce qu'il y a d'autres nominations, est-ce qu'il y a d'autres nominations pour être très technique.

**Président d'assemblée :** Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Je regarde autour de la table, voilà. Merci.

**Secrétaire générale :** Merci.

**8. Rapport du Comité de la planification****8.1 Création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire (BASCI)**

**Président d'assemblée :** Le point 8, rapport du Comité de la planification. Le point 8.1, création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire, je vais céder la parole au vice-recteur.

**VRER :** Merci monsieur le président. C'est un dossier qui a été préparé par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Comme vous l'avez constaté, le dossier a été évalué ou regardé par le Comité de planification qui en a fait une recommandation au Sénat. Le projet consiste à la création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire ou le BASCI. Ce centre ou ce bureau d'apprentissage aura comme mandat principal de fournir une expertise pédagogique par le biais de la simulation et de la collaboration interdisciplinaire afin de satisfaire aux besoins des programmes en science de la santé,

des programmes connexes des partenaires et la communauté également. L'objectif du BASCI est de créer un milieu qui va être rassembleur et innovateur en matière de tout ce qui touche l'apprentissage. Ça peut être un lieu également pour tester et valider des nouvelles technologies, des nouvelles pratiques que ce soit pédagogique ou autre et également avec la perspective que éventuellement on aimerait développer une clinique interdisciplinaire sur le campus de Moncton, au moins ce centre-là pourrait contribuer aussi au développement des compétences chez les futurs professionnels de la santé. Si on regarde un petit peu qu'est-ce qu'on a, le bureau pourrait toucher une douzaine de programmes d'études. Quarante-six formateurs de différentes disciplines sont impliqués présentement dans les activités de la formation interprofessionnelle donc l'équipe comprend des gens non seulement de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, mais également de l'École de travail social, l'École des hautes études publiques, le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick et même le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick. Comme vous voyez, c'est un centre qui est très intéressant. On note qu'il y a déjà des collaborations avec des partenaires externes notamment les services correctionnels si je ne me trompe pas, madame la doyenne. Il y a un fort potentiel de développement au niveau des besoins de formation pour former des formateurs finalement aussi dans la communauté. Si vous avez regardé le document, vous avez constaté aussi qu'il y a plusieurs éléments dans ce centre-là ou dans ce bureau-là qui s'enlignent très bien avec la nouvelle stratégie Cap sur l'avenir de l'université. On pourrait même faire le lien avec plusieurs actions qui sont dans la planification stratégique, je pense notamment à notre volonté de mettre sur pied un centre d'excellence en pédagogie universitaire donc le BASCI pourrait être un excellent partenaire pour ce centre-là. Je vais m'arrêter là, la doyenne est ici si jamais que vous avez des questions ou des commentaires donc j'aimerais de faire la proposition suivante, monsieur le président : sous réserve de l'approbation du Comité de finances, que le Sénat académique recommande au Conseil de l'Université la création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire, le BASCI.

**Président d'assemblée :** Merci monsieur le vice-recteur. Est-ce que c'est appuyé? Par Hélène Albert donc questions et discussion.

**VRER :** J'ai peut-être oublié de parler de la question du financement. C'est sûr qu'il va y avoir besoin d'un financement de démarrage qui est prévu également donc c'est pour ça qu'on l'a mis sous réserve de l'approbation du Comité de finances puis comme mentionné, ce centre-là a un potentiel assez important je pense de revenus pour le rendre autosuffisant.

**Président d'assemblée :** Merci pour ces précisions. Encore une fois, est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

**Secrétaire générale :** J'aimerais juste mentionner qu'au niveau de la réforme des comités, on a prévu maintenant que le Sénat recommande au conseil. Ça fait c'est le premier dossier qu'on est dans cette situation-là et en allant vers le conseil, l'arrêt au Comité de finances est tout à fait nécessaire donc c'est le Comité de finances en bout de ligne qui va recommander lui aussi au Conseil de l'Université. Ça fait en terme de procédure c'est un petit peu nouveau, mais on suit vraiment les éléments de la nouvelle réforme.

**Président d'assemblée :** Madame la doyenne.

**Parent:** Merci beaucoup monsieur le président. Je voudrais juste ajouter qu'on est en train de mettre sur pied une salle de simulation immersive à Jacqueline Bouchard et les travaux avancent vraiment bien. Cette salle de simulation est très particulière et est la seule dans l'est du Canada pour permettre d'offrir plein d'opportunités de différentes activités simulées dans n'importe quelle situation au programme qui pourrait s'appliquer. On va faire le lancement de cette salle-là probablement au début du semestre d'automne et on invitera bien sûr la communauté universitaire à venir voir faire des démonstrations de qu'est-ce qu'est le potentiel de cette salle-là. Ça c'est un financement qu'on a reçu du Ministère de la santé avec une contrepartie de l'université donc vraiment des belles opportunités à l'avenir.

**Président d'assemblée :** Merci. D'autres questions ou commentaires? Sinon, on est prêt pour le vote donc je démarre le vote. J'arrête le vote et le résultat est 25 oui, c'est adopté à l'unanimité.

## 8.2 Lieu de prestation du Certificat en compétences rédactionnelles avancées

**Président d'assemblée :** Le point 8.2, lieu de prestation du certificat en compétences rédactionnelles avancées, je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

**VRER :** Merci monsieur le président. Oui effectivement, ici c'est un dossier qui a eu une trajectoire un peu particulière. Normalement comme vous le savez avec notre nouveau mode de fonctionnement, un avant-projet aurait été soumis au Comité de planification donc des questions comme le lieu d'offre par exemple aurait été réglé à ce moment-là. Celui-ci est parvenu un peu je dirais dans la période de transition donc on l'a étudié en premier au Comité des programmes. Le programme comme tel a été adopté au Comité des programmes, mais pour la question du lieu, le CPR a jugé bon de le refiler au Comité de la planification donc à sa dernière réunion, le Comité de la planification a recommandé au Sénat que le certificat en compétences rédactionnelles soit offert dans les trois campus. Essentiellement ici, la question qui est devant nous c'est le lieu comme j'ai mentionné, le programme, le contenu du programme du certificat a déjà été adopté par le Comité des programmes. Monsieur le président, j'aimerais de faire la proposition suivante : que le Sénat académique accepte que le certificat en compétences rédactionnelles avancées soit offert dans les trois campus.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce que la proposition est appuyée? Jean-François Thibault. Questions ou discussion sur la proposition?

**VRER :** Je vais peut-être juste ajouter si vous regardez à la fin du document, il y a quand même un plan de déploiement des cours puis également un partage de cours qui serait possible. Je voulais juste faire cette remarque-là.

**Président d'assemblée :** Parfait. Hélène Albert.

**Albert :** Merci monsieur le président. Je voulais tout simplement faire le commentaire suivant, c'est que je trouve ça vraiment bien que le programme soit offert sur les trois campus, mais en présentiel. Je pense vraiment que cette plus-value-là d'offrir des cours en présentiel si on peut le garder au maximum de nos programmes, que c'est vraiment important qu'on garde la cap vers cet avenir-là je dirais que cet objectif-là de comme garder cette dimension-là qui à mon avis offrir une plus-value à l'offre des cours quand c'est possible. Habituellement on peut le rendre possible, mais ça c'est vraiment génial alors je voulais simplement le signifier.

**Président d'assemblée :** Excellent, merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions sur le certificat? D'accord donc je démarre le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à l'unanimité. Merci.

## **9. Rapport du Comité d'assurance de la qualité**

### **9.1 Rapport d'amélioration continue – Évaluation des programmes en traduction**

**Président d'assemblée :** Le point 9, rapport du Comité d'assurance de la qualité. Il y a trois points, on commence par le 9.1, le rapport d'amélioration continue, l'évaluation des programmes en traduction. Je vais céder la parole à la vice-rectrice adjointe, Mme Dawes.

**Dawes :** Merci. On a adopté le nouveau cadre d'assurance de la qualité et on est en train d'intégrer les différents programmes dans le cycle qui est un cycle de sept ans. L'étape du rapport d'amélioration continue c'est la fin du processus, c'est la dernière étape qui se fait normalement trois ans après l'adoption des recommandations par le sous-comité de la planification. Dans le passé, c'était le Conseil des gouverneurs qui adoptait les recommandations. Le premier rapport que nous avons pour le programme de traduction, les recommandations ont été adoptées par le Conseil des gouverneurs en 2018 donc on est loin du cycle de sept ans avec un délai de trois ans, mais on essaie quand même d'entrer dans le nouveau cycle avec le cadre qu'il vient d'adopter. L'unité devait expliquer les actions prises pour chaque recommandation et ensuite, le comité d'assurance de la qualité s'est prononcé sur les actions prises pour dire si c'était adéquat ou non. Vous voyez dans la colonne à droite que le comité, le CAC, a indiqué que l'action est complétée donc la création de cours de 1<sup>ère</sup> année, la création de trois cours spécialisés au niveau 3000 ou 4000 et la modification des préalables pour certains cours avancés. L'action qui n'est pas complétée c'est les résultats d'apprentissage et ça c'est un projet qui concerne tous les programmes qu'on va lancer à l'automne donc ça c'est la seule action qui reste à faire. Alors je demande au VRER de proposer que le Sénat adopte ce rapport.

**VRER :** Je propose que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes en traduction à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes donc c'est Conseil des gouverneurs 18-12-08.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. C'est appuyé par Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires sur le rapport d'amélioration continue? M. Thibault.

**Thibault :** Merci de la présentation, c'est effectivement la nouvelle procédure et je veux pas corriger la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, mais le cycle a été respecté quand même parce que vous avez la date de soumission des documents au conseil, c'est en 2021 et donc on était grosso modo dans les temps pour la présentation des documents. Aujourd'hui évidemment c'est un peu plus loin dans le temps, mais on a voulu à sa suggestion d'essayer d'intégrer le processus, le nouveau processus avec des projets qui étaient déjà passés. Merci.

**Dawes :** Oui. Je ne voulais pas dire qu'on ne respectait pas l'ancienne politique, mais on ne respecte pas évidemment le nouveau cadre parce que le nouveau cadre n'était pas en place donc c'est juste le nombre d'années ne correspond pas à quoi on s'attend avec le nouveau cadre. C'est tout ce que ça voulait dire.

**Président d'assemblée :** Parfait, merci pour les précisions. Je pense que c'est Olivier Clarisse.

**Clarisse :** Merci monsieur le président. Moi je voudrais remercier tous les acteurs parce qu'un document synthétique comme ceci ça aide vraiment à avoir une meilleure vision de l'ensemble donc ce changement je le trouve très bénéfique, c'est un point que je voulais soulever. J'ai une question, il y a un acronyme, RAP, à élaborer. RAP j'imagine que c'est des résultats d'apprentissage, mais le P me manque alors j'aimerais bien avoir cette information juste pour ma gouverne quoi.

**Dawes :** Les résultats d'apprentissage de programmes et c'est ça que la CESPME demande à chaque programme de développer et qu'on va travailler au cours des prochaines années.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Nathalie, madame la doyenne.

**Parent :** J'ai juste une question concernant disons qu'on est dans le cycle puis qu'on suit les dates puis les échéanciers, disons qu'une des recommandations n'est pas complétée, est-ce que ça vient au Sénat? Ça met en cours puis ça vient au Sénat pareil ou faut que ça soit renvoyé à l'unité pour que l'unité fasse ce travail avant que ça revienne ici?

**Président d'assemblée :** Je vais céder la parole à Mme Dawes.

**Dawes :** Oui. Alors le Comité d'assurance de la qualité va examiner le dossier. Si on juge qu'on a besoin de plus d'informations, on peut inviter une personne qui représente le programme à expliquer où on est rendu avec les suivis. Parfois une action dépend d'un autre élément qui n'est pas encore en place et ça peut affecter le travail, mais il y a la possibilité que le comité recommande d'autres suivis si on juge que ce n'est pas adéquat ce qui a été fait.

**Président d'assemblée :** Parfait, merci pour ces précisions. Donc si on est prêt, je vais démarrer le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à l'unanimité à 25 pour.

## 9.2 Rapport d'amélioration continue – Évaluation du programme B.A.-B. Ed. (primaire)

**Président d'assemblée :** Le point 9.2, rapport d'amélioration continue – évaluation du programme B.A.-B. Ed. (primaire), madame la vice-rectrice adjointe.

**Dawes :** Merci. Alors pour le deuxième dossier qui concerne le B. Ed. primaire, le B.A.-B. Ed. primaire, comme on vient de mentionner, ça peut arriver que certaines actions sont en attente d'une autre action. Alors dans ce cas-ci, on a le développement de l'approche programme au sein de la faculté qui affecte certaines actions, mais on peut voir que le gros projet présenté au Sénat en mai 2023 avec la modification de nombre de cours a été complété. Il a d'autres actions qui sont en cours avec l'approche programme qui visent une date de mai 2025 alors je pense que ça explique les délais pour certains éléments. Encore une fois, on demande au VRER.

**VRER :** Merci monsieur le président. La proposition suivante : que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme de B.A.-B. Ed. primaire à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme donc c'est adopté à la réunion du conseil du 21-12-04.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. C'est appuyé par Marianne Cormier. Questions ou discussion? Olivier Clarisse.

**Clarisse :** Merci monsieur le président. Peut-être une suggestion pour le Comité d'assurance de la qualité pour faciliter la vision parce qu'un cours pourrait être très très vague. C'est pas pour mettre le propre sur une des facultés, mais on peut être au début, au milieu ou à la fin d'un processus et assez vague en soi ici. Est-ce qu'il serait possible d'intégrer une sorte d'échelle de pourcentage des choses qui sont accomplies pour avoir une meilleure vision de ce qui reste à faire ici et je laisse l'opportunité aux unités et au Conseil d'assurance de la qualité d'évaluer ici de voir un petit peu est-ce qu'on est rendu à 80 % de ça ou est-ce qu'on est encore au début à 10 ou 20 % des choses qui sont faites. Ça permettrait de mieux visualiser le travail qui reste à faire et de pouvoir adopter en toute conscience un rapport. Merci.

**Président d'assemblée :** Madame la vice-rectrice.

**Dawes :** Alors le comité dans la prochaine année va avoir plus d'expérience, on va être en mesure de mieux répondre à ce genre de préoccupation, mais pour l'instant tout est nouveau donc on est en train de mettre en place les procédures, mais je prends note de la suggestion. Merci.

**Président d'assemblée :** Merci Mme Dawes. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le rapport d'amélioration continue du B.A.-B. Ed. primaire? Je n'en vois pas donc je vais démarrer le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à l'unanimité.

## 9.3 Rapport d'amélioration continue – Évaluation du B.A. multidisciplinaire

**Président d'assemblée :** Le point 9.3, rapport d'amélioration continue – évaluation du B.A. multidisciplinaire, madame la vice-rectrice adjointe.

**Dawes :** Merci. Le troisième rapport c'est pour le B.A. multi. On a la création de deux stages de formation pratique, un stage de recherche donc ça c'est des cours qui ont été créés. L'action qui reste à clarifier c'est la dernière qui dépend des développements en art dramatique et en art visuel et une fois que ces départements-là auront fait le travail sur leur mineure, à ce moment-là ça serait possible d'étudier la question de la création d'une filière beaux-arts alors ça c'est la seule partie qui n'est pas complétée. Encore une fois, je demande au VRER de proposer.

**VRER** : Merci monsieur le président. La proposition suivante : que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme de B.A. multidisciplinaire à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme donc le conseil 20-12-05.

**Président d'assemblée** : Parfait. C'est appuyé par Jean-François Thibault. Questions? Je ne vois rien donc je vais démarrer le vote. Pardon, je vois une question, je suis désolé.

?: J'ai juste une question par rapport au programme dans les arts, est-ce qu'il y avait question aussi de la musique parce que je vois qu'il y a art dramatique, art visuel.

**Dawes** : Je vais demander au doyen de répondre.

**Thibault** : Et le doyen va passer la parole au responsable du programme.

**Président d'assemblée** : Oui justement, je suis responsable du B.A. multi en tant que vice-doyen. Effectivement pour répondre à votre question, pour la question de la mention des beaux-arts, ça regrouperait si ça lieu l'art dramatique. Pour l'instant il n'y a pas de mineure en art dramatique donc elle est en cours de création, une mineure en art visuel qu'on a récemment créée. Y'aurait la mineure en musique qui existe déjà et il y aurait la possibilité aussi d'inclure la mineure en création littéraire. Ça répond à la question? Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? On va démarrer le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à l'unanimité. Excellent, merci.

## **10. Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs**

### **10.1 Création de la Maîtrise professionnelle en travail social**

**Président d'assemblée** : Ça nous amène au point 10, rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs. Il y a deux points et on commence par le 10.1, création de la maîtrise professionnelle en travail social et je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

**VRER** : Merci monsieur le président. Nous avons devant nous cette après-midi un projet de création d'une toute nouvelle maîtrise professionnelle en travail social. Vous le savez peut-être ou peut-être pas, mais l'école a déjà une maîtrise de type recherche donc désire créer une maîtrise plutôt professionnelle cette fois-ci. Le programme de maîtrise professionnelle l'objectif ça serait de développer une réflexion sur les fondements axiologiques, théoriques et méthodologiques de l'intervention en travail social. On veut habiliter la personne étudiante à accompagner de manière créative les individus, les familles, les groupes et les communautés à soutenir les organismes et à répondre aux enjeux rencontrés dans la pratique. Comme mentionné, c'est une maîtrise plutôt professionnelle et non recherche. On pourra voir tout à l'heure avec les cours qui vont être développés, l'accent est vraiment mis sur le volet pratique de la profession donc on parle ici sur l'intervention dans les milieux de pratique de la santé, des services sociaux et communautaires par exemple. Je sais que notre collègue Hélène pourrait le détailler, mais c'est un projet qui est en développement depuis un bout de temps. Il y a quand même pas mal de consultations qui ont été faites au niveau des personnes étudiantes, des anciens diplômés et également le projet a été soumis à une consultation externe donc c'est un projet qui a été quand même développé de façon très rigoureuse. Peut-être juste pour vous dire, le projet au niveau des comités des programmes de cycles supérieurs, on a adopté la création de cinq nouveaux cours. Comme vous verrez, on pourra en discuter dans quelques secondes. Il y a déjà une banque de cours qui existe avec la maîtrise recherche donc on rajouterait cinq cours à la banque de cours de niveau 6000 en travail social. Peut-être un point qui est important, il y a un projet en parallèle que l'école est en train de faire présentement, c'est le programme pour devenir professionnel ça prend cinq ans donc deux années préparatoires puis trois années à l'École de travail social. L'école a présentement sur les planches un projet pour réduire la durée totale à quatre ans donc il y aurait un certain nombre de ressources qui seraient libérées au niveau du premier cycle qui pourrait être attribué à donner des cours de ce programme ici. Je sais que mon collègue Gabriel a un certain nombre de questions, mais on pourra y revenir tout à l'heure. Si vous allez par exemple à la page 8, vous allez voir que le programme est prévu d'être donné sur une période de 12 mois donc trois semestres consécutifs. C'est un programme de 36 crédits. Page 8 c'est le numéro en bas de la page au centre. Il y aurait 12 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de stage donc à l'été c'est surtout le volet stage qu'il ferait. Il y a un projet d'intervention qui vaut six crédits puis la personne étudiante pourrait choisir six crédits ou deux cours à option. Comme mentionné, ça serait offert sur une année donc trois sessions consécutives. Je vais m'arrêter là, je sais qu'on est privilégié, on a un membre de l'école ici si jamais qu'il y a des questions plus spécifiques. Monsieur le président, j'aimerais de faire la proposition suivante : que le Sénat académique donne son approbation au contenu académique du projet de création du programme de maîtrise professionnelle en travail social et recommande sa création au Conseil de l'Université.

**Président d'assemblée** : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur et c'est appuyé par Hélène Albert. Questions? Étienne Dako.

**Dako** : Merci monsieur le président. Premièrement, je voulais dire que c'est vraiment une très bonne idée d'avoir fait une maîtrise professionnelle. J'imagine que ça va aussi attirer les professionnels qui sont déjà en milieu de travail. D'après moi c'est une très très bonne chose. J'avais juste une petite question, j'anticipe un peu la réponse, mais j'aimerais être convaincu de ça. Pour le cours optionnel, c'est marqué dans le document que

l'offre des cours optionnels peut varier d'une année à l'autre alors qu'ils ont donné à peu près un certain nombre de cours ici alors je sais pas qu'est-ce que ça veut dire si ça peut varier d'une année à l'autre. C'est situé à la page 9 du document, la page du milieu.

**Président d'assemblée :** Merci. Je vais céder la parole à Mme Albert.

**Albert :** Essentiellement que l'offre varie d'une année à l'autre c'est pour offrir une plus grande variété de cours, c'est-à-dire d'une année à l'autre parce que les cours optionnels entre autres vont aussi être offerts pour les deux programmes et donc dans ce sens-là, il faut éviter de faire la même offre d'une année à l'autre. C'est ça puis je pense que la plus-value aussi c'est qu'avec les deux programmes il va quand même y avoir en principe une plus grande offre de cours optionnels ce qui va être un élément vraiment positif pour le programme de maîtrise tout de suite qu'on a en recherche parce qu'à l'heure actuelle c'est ça, avec des engagements professoraux on pouvait offrir des cours optionnels bien qu'on les faisait alterner aussi dans le même esprit qu'on va le faire pour le nouveau programme.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup pour ces précisions. Monsieur le recteur, vous avez une question?

**Recteur et vice-chancelier :** Merci monsieur le président. J'aimerais féliciter la Faculté des arts et l'École de travail social pour ce nouveau programme. J'aime particulièrement la notion de projets individuels. Ma première question, j'aimerais avoir un petit peu plus de détails sur les charges de travail impliquées pour le projet individuel en lien avec le 6 crédits qui est attribué. Par expérience dans les programmes professionnels, les projets sont souvent très lourds en lien avec le pendant du mémoire dans les maîtrises recherche donc je veux juste m'assurer que la charge de travail que les étudiants auront va correspondre effectivement aux 6 crédits alors peut-être me donner un peu plus d'informations si vous en avez.

**Albert :** Je vais d'abord reconnaître la chose suivante : je suis pas de mes collègues qui ont mis un travail incroyable pour créer ce programme-là, on a une sous-équipe de l'école qui a travaillé de manière vraiment assidue et acharnée. Ce que je peux dire c'est que notre programme est aussi créé basé sur d'autres programmes existants au Québec. Le cours auquel vous faites référence est un cours, ce projet-là est un cours qui va être fait aussi en collaboration avec le milieu pour répondre en fait aux besoins du milieu. Je pense que la beauté de cette maîtrise professionnelle-là c'est la contribution au milieu et donc la réponse à un besoin exprimé par le milieu. J'entends dans votre question peut-être la faisabilité à l'intérieur d'une année puis la manière dont le programme est rodé, l'accompagnement est fait pour s'assurer que les étudiants puissent répondre aux besoins du projet stage en amont puis avec les partenaires de la communauté pour préparer le projet, mais essentiellement, une des plus grosses façons qu'on avait c'était vraiment le réalisme de l'année parce qu'on y tient vraiment, mais c'est réglé avec le milieu de pratique puis les professeurs qui vont encadrer ce travail-là. Et c'est un travail quand même important parce que c'est le travail de recherche qui accompagne finalement le travail d'intervention, mais ça va se faire en parallèle. Je pense que mes collègues, Marie-Pier et Penelope, auraient peut-être plus indiquées pour vous donner le détail de ça, mais pour le reste je sais qu'ils se sont assurés que ça soit faisable à l'intérieur d'une année.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci. Ça s'aligne également avec un des projets phares de la stratégie soit l'incubateur de résolutions d'enjeux sociaux qui pourrait être mis à profit je pense, ça pourrait être une plateforme qui pourrait aider justement à réaliser ces projets individuels. Monsieur le président si vous permettez, j'aurais une deuxième question qui touche les estimations de coûts. Alors on mentionne dans le texte qu'il y aura des économies suite à la révision du bacc qui va être effectué et que ces crédits « sauvés » seront transférés au programme de maîtrise. Comme vous savez, au Sénat on s'occupe de l'aspect académique, au Conseil de l'Université on s'occupe des aspects financiers. La recommandation ça serait d'avoir une meilleure précision parce que justement au niveau des projets individualisés, est-ce qu'il va y avoir des crédits associés à ça aux profs. Est-ce qu'il y a des crédits associés à la direction de programmes par exemple? Ça serait à mon avis important qu'on ait une simulation lorsque le bacc et la maîtrise seront en place si effectivement ça sera un exercice de 0 crédit ajouté ou il y aura des crédits supplémentaires et à ce moment-là, ça pourrait engendrer des coûts supplémentaires.

**Albert :** Pour répondre à la question si vous me permettez monsieur le président, les professeurs pourront encadrer la rédaction du projet d'intervention et ce faisant, ça sera en échange de .75 crédits. L'économie majeure qu'on va faire à mon avis sur le programme de cinq ans qui va devenir un programme de quatre ans et ça pour la petite histoire, c'est entre autres pour répondre aux besoins du marché qui a vraiment ne demande pressante de travailleurs sociaux, mais c'est les mémoires de fin d'études qui eux comptaient .5 par mémoire pour les professeurs donc à chaque six étudiants, les professeurs avaient un dégrèvement de 3 crédits. Si on pense à une cohorte de 48 étudiants, on fait le calcul, il y a vraiment des grosses économies sur ce plan-là alors que la création des cours elle est beaucoup moindre ce qui va faire en sorte que les professeurs vont être libérés justement pour enseigner des cours de travail social. À mon humble avis, on risque d'avoir besoin de moins de changés de cours en principe, du moins les profs en tout cas pourront vraiment s'investir au niveau des programmes de deuxième cycle puis au niveau du programme de premier cycle comme on retranche l'équivalent de quoi, c'est 15-15-30 crédits, ça fait quand même une différence importante parce qu'on maintient les stages. Parce que c'est une question d'agrément on maintient les stages puis on garde la proportion formation générale 40 %, formation professionnelle si on veut, 60 %.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup pour ces précisions. J'ai plusieurs questions, on va commencer par Nathalie Carrier.

**Carrier :** Merci monsieur le président. C'est peut-être moi qui me questionne, c'est pas par rapport à votre démarche. Normalement moi quand je vois des maîtrises professionnelles, c'est pour donner accès à une profession. Souvent on a un bacc puis on fait une maîtrise professionnelle dans une discipline pour avoir accès. Je me demande juste qu'est-ce qu'est la différence comme les diplômés du bacc vont être des travailleurs sociaux accrédités ou agrégés puis ceux qui vont terminer la maîtrise professionnelle vont avoir le même titre ou juste avoir une maîtrise puis ça va être suffisant?

**Albert :** Je vais répondre à la question avec quelques éléments de réponses puis ça ouvre la porte à ce que je fasse un commentaire que j'étais pas certaine de faire ou pas, mais dans un premier temps, l'entrée à la profession en travail social est au niveau du bacc. Il y a eu jadis une intention d'élever le niveau d'entrée au niveau de la maîtrise à peu près au moment où ça s'est passé en psychologie avec le doctorat pour l'entrée à la profession sauf qu'il va sans dire que la pression exercée sur le marché tout de suite va vraiment dans le sens contraire raison pour laquelle entre autres qu'on part d'un bacc de cinq ans à un bacc de quatre ans bientôt. En tout cas, c'est dans nos projets. Le bacc professionnel est pas pour identifier l'entrée sur le marché de l'emploi, la maîtrise professionnelle va donner accès au marché de l'emploi pour celles et ceux par exemple qui vont arriver d'une autre discipline qui auront fait une propédeutique pour ensuite faire la maîtrise professionnelle. Eux ils auront le droit d'entrer sur le marché de l'emploi, ça sera leur première entrée avec le droit du port du titre travail social t.s.i., mais c'est par comparaison à une maîtrise recherche. Dans nos normes on a les programmes recherches et les programmes professionnels et je vais me permettre de faire la petite remarque tout de suite pour peut-être faire un clin-d'œil à Francis qui était pas là dans le temps, mais la maîtrise en travail social qui existe depuis 88, celle qui existe présentement, pas celle contrée, a toujours été une maîtrise recherche, mais elle a jamais été reconnue comme une maîtrise recherche par notre institution notamment par la FESR parce qu'on appelait le travail des étudiants un mémoire et non pas une thèse. On choisissait l'appellation francophone de nos homologues québécois donc c'est un peu comme ça qu'on fonctionnait et récemment, on a capitulé puis on a décidé de faire une maîtrise ès arts avec une thèse donc c'est une maîtrise recherche qu'on a depuis tout le temps. On propose une maîtrise professionnelle donc une maîtrise qui est vraiment axée sur la pratique puis à la contribution pour le milieu pratique, mais ça rien à voir avec le niveau d'entrée parce qu'avec une maîtrise recherche aussi, une personne qui aurait fait une formation dans un domaine connexe et qui aurait fait une propédeutique ferait la maîtrise recherche en travail social, la maîtrise ès arts en travail social, il pourrait aussi pratique comme professionnel du travail social.

**Carrier :** C'est vraiment intéressant, je le voyais pas de même moi. Je le vois vraiment comme un accès puis c'est pour ça que je me questionnais à savoir. Celles et ceux qui font le bacc, qu'est-ce qu'est l'avantage de faire la maîtrise professionnelle parce que le stage sera tu pas redondant s'ils ont déjà fait tout leur stage au niveau du bacc?

**Albert :** Le stage est très différent, mais c'est intéressant la question c'est quoi la plus-value parce que clairement c'est pas au niveau salarial que ça va se passer. Il y a pas une très grande reconnaissance au niveau du milieu de la pratique pour les maîtrises en travail social que ce soit maîtrise recherche ou maîtrise professionnelle au Nouveau-Brunswick dans la fonction publique. Dans le secteur de la santé c'est un peu mieux. Au développement social par exemple il y a une reconnaissance à l'entrée, mais les niveaux salariaux se rejoignent relativement rapidement fait qu'il n'y a pas vraiment d'incitatif au plan financier pour les étudiants, mais il y a clairement une reconnaissance de la part des employeurs de la plus-value d'avoir dans leur rang. Ce que je viens de dire précédemment c'est une question qui relève des syndicats. On a essayé nous autres de faire du travail avec les ministères à une certaine époque pour vraiment faire valoir la plus-value puis la faire reconnaître de manière pécuniaire, mais il y avait pas de possibilité parce que ça devait être négocié par les syndicats puis ça c'était une autre question. La plus-value c'est vraiment pour les employeurs la contribution autre que quelqu'un qui a pris le temps de réfléchir puis de se spécialiser dans un domaine particulier de l'intervention puis sa contribution dans son équipe de travail par exemple. On a eu des gens qui ont été promu au niveau TS-3 par exemple en protection de l'enfance parce que leur projet de thèse de maîtrise ou de mémoire à l'époque était axé par exemple sur la protection de l'enfance et donc leur retour sur le marché du travail contribuait énormément au renouvellement de la pratique puis en tout cas au soutien finalement des équipes de travail social en protection de l'enfance par exemple. Là la plus-value de cette maîtrise professionnelle-là c'est qu'elle va répondre à un besoin directement identifié par les milieux de pratique qui vont les recevoir. Que ce soit le milieu communautaire ou autre, c'est vraiment eux qui vont identifier ce dont ils ont besoin puis les étudiants qui vont travailler à concevoir un projet autour de ça pour créer une nouvelle façon de penser ou de faire pour contribuer à ce milieu de pratique-là. De là des liens avec les projets dont le recteur faisait référence tout à l'heure.

**Président d'assemblée :** Parfait. J'ai cinq personnes qui demandent la parole donc on va essayer d'être un peu plus expéditif, je vais céder la parole à Gabriel Laplante.

**Laplante :** Merci monsieur le président. En premier, je veux noter que j'ai bien pris note du commentaire de la sénatrice Albert qu'on pourra réduire le budget à l'École de travail social.

**Albert :** C'est pas ça que j'ai dit. C'est pas ça que j'ai dit.

**Laplante** : C'est bien noté.

**Albert** : Vous m'avez mal cité monsieur le vice-recteur.

**Laplante** : Si on peut mettre ça dans le procès-verbal ça serait très apprécié. Je vais quand même faire quelques commentaires au niveau du budget. Si on regarde les pages 121-122 du document, selon ce qui est présenté il y a aucune demande supplémentaire budgétaire, on fait référence à des attributions actuelles dans le sens qu'on a toutes les ressources nécessaires pour donner le programme et qu'on en aura pas de besoin pour les prochaines années. Donc de mon côté, j'aurais besoin d'une confirmation que c'est réellement le cas parce qu'on dit qu'on a un programme qui ne nécessitera pas de ressources du tout alors qu'on crée des nouveaux cours, on crée un programme où on va superviser des étudiants pendant l'été. Je suppose que les profs vont avoir des crédits, je pense que tu y as répondu, des crédits de supervision de stage et de mémoire. Selon moi ce sont des ressources additionnelles. Faudra voir aussi en terme de coordination de stages. Je sais qu'on a pas beaucoup d'étudiants, mais faudrait pas non plus dans le futur qu'on nous revienne pour nous dire on a besoin de plus d'heures pour ces personnes-là parce que la gestion des stages est complexe. J'essaie de m'assurer qu'on a le portrait réel parce que le document tel qu'il est présenté à la page 119 parle d'une ressource professorale additionnelle. Une ressource professorale c'est tu un chargé de cours ou on parle vraiment d'un prof de plus, ça change complètement les choses. Une ressource professorale additionnelle pour quatre étudiants, ça fait pas de sens financièrement pour l'université. Si c'est dans le cadre d'un programme plus large où on réduit le bacc de cinq ans et à quatre ans et on réattribue des ressources, ça c'est peut-être plus raisonnable et on répond à un besoin de la société et tout ça, mais dans le cadre financier tel qu'il est présenté puis le projet tu sais ça m'a l'air bien correct le côté académique, mais au niveau ressources financières pour réellement aller de l'avant avec ce projet ici, pour moi c'est pas clair en lisant le document, c'est peut-être nos documents qui sont pas tout à fait clairs, mais de la façon que c'est écrit, il y a aucune ressource supplémentaire qui est nécessaire pour les cinq prochaines années ou les cinq premières années qu'on offrira le programme. C'est peut-être juste ça à confirmer.

**Albert** : Dans le dossier à la page 121, il y a en quelque part si je comprends bien des attributions quand même au niveau budgétaire.

**Laplante** : C'est des attributions actuelles.

**Albert** : C'est ça, oui.

**Laplante** : Donc ça veut dire vous avez déjà les ressources.

**Albert** : En fait si le programme de cinq ans devenait pas un programme de quatre ans, il y aurait peut-être des questions qui seraient à se poser qui me préoccuperaient davantage au point de vue financier, mais juste l'exercice de passer de cinq ans à quatre ans puis d'enlever les mémoires de fin d'études qui correspondent à... c'est l'équivalent d'un poste si on veut juste là alors que les attributions pour les profs, on a juste six étudiants qui vont arriver les premières trois années et huit étudiants l'année quatre et l'année cinq, huit étudiants c'est deux de plus. Les attributions pour les encadrements pourront être faits par des personnes du milieu ou par nous, mais si on prend le .75 x 6 versus .05 x 48, on peut voir les économies qui sont faites là. On pourrait le chiffrer, je pourrais faire l'exercice puis je suis sûre que Lise pourrait le faire aussi, mais c'est ça l'intention, c'était de proposer cette formation-là avec les ressources qu'on a. Pour enseigner les cours, on va rendre les cours optionnels justement flexibles pour les deux programmes ce qui veut dire qu'il y a là aussi pas beaucoup d'ajouts en terme de besoins de ressources professorales. Pour la coordination des stages, il est estimé que ça va occuper que 10 % de leur charge actuelle. On a deux \_\_\_ de stages. L'enjeu par contre pour cette question-là je vais me permettre de le nommer c'est que tant qu'on a CNFS vive à la vie, mais à partir du moment où on aura pas CNFS, il y a une des coordonnatrices de stage qu'on va perdre et ça c'est un enjeu budgétaire important pour l'École de travail social pour ce qu'elle fait dans vie. Là-dessus, je serais très claire à partir du moment où on aura pu CNFS, ça ça va être un gros problème, mais tant qu'on a CNFS autant que l'université s'engage à s'assurer de ce deuxième poste-là avec le programme tel qu'il est prévu présentement, on devrait sous toutes réserves être capable de fonctionner avec ça. Maintenant l'évolution du programme va être l'évolution du programme puis l'évolution de l'école va être l'évolution de l'école puis je veux dire on sait pas ce qui nous attend demain. On aura peut-être avec le bacc de quatre ans une obligation d'augmenter nos contingentements de cinq de plus. À un moment donné il y aura peut-être d'autres besoins, mais présentement avec ce qui est présenté là avec six étudiants puis huit étudiants sur cinq ans, 6 x 3 puis 8 les années quatre et cinq puis la réduction de notre bacc, d'un bacc de cinq ans vers un bacc de quatre ans, ça me semble tout à fait réaliste que non on aura pas besoin de couper le budget de l'École de travail social, mais avec le budget qu'on a, on devrait avoir les coûts d'échange parce que c'était ça l'objectif de l'équipe, c'est-à-dire comment on peut s'assurer de faire ça avec les moyens dont on dispose. Historiquement par contre pour la petite histoire, quand on a créé la maîtrise en travail social, c'était inscrit à cette époque-là qu'on aurait dû avoir 12 professeurs à l'école ce qu'on a jamais eu, ça c'est une autre histoire, on ira pas là aujourd'hui puis présentement avec les chargés de cours aussi qui sont de plus en plus disponibles parce qu'on forme des étudiants à la maîtrise, ça ça nous aide aussi beaucoup parce qu'avant ils étaient inexistantes dans la communauté ou presque.

**Laplante** : Pour confirmer, dans ce cas-là si le coût pour offrir le programme est de 100 000 dollars parce si tu fais la somme il y a quatre étudiants la première année et huit à la cinquième année, on a 64 000 dollars en frais de scolarité pour huit étudiants avec un coût de 100 000 puis personnellement trois crédits de gestion pour gérer

un programme avec huit étudiants, je sais pas si c'est réaliste, normal, une bonne pratique. Je le souligne juste, mais je vais m'arrêter là. Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Je cède la parole à Jean-François Thibault.

**Thibault :** Merci. Pour répondre à un certain nombre de ces questions-là, les besoins en chargés de cours varient d'une année à l'autre déjà dans toutes les disciplines, dans tous les programmes en fonction des sabbatiques, en fonction des crédits de dégrèvement et ainsi de suite donc il va toujours y avoir une variation d'une année à l'autre et ça ça se gère au niveau de la faculté. Concernant les crédits administratifs, il y a aucun crédit administratif qui va être accordé supplémentaire par rapport à ce qui existe déjà donc il y a déjà des crédits pour la gestion du CES dans la mesure où c'est un gros CES qui comporte beaucoup d'étudiants et ce CES va être responsable également de la maîtrise professionnelle. Peut-être avoir des gens différents, mais la présidence va demeurer la même. Concernant les coordonnatrices de stages, elles sont deux à temps plein. Hélène évoquait le fait qu'il allait y avoir un impact relativement minime sur leur charge, l'enjeu ça va être aussi les milieux de stages, mais elles sont bien équipées pour pouvoir répondre à cette question-là puis développer les milieux de stages qui s'étendent aussi par ailleurs. Donc nous les calculs qu'on a faits quand on met ça en parallèle avec les modifications au bacc de cinq ans qui va passer à quatre ans, juste sur la base du mémoire qui va sauter, c'est l'équivalent d'à peu près 18 à 20 crédits d'encadrement à chaque année qu'on récupère qui vont pouvoir être utilisés dans le cadre de cette maîtrise-là, mais de l'autre maîtrise également et des autres cours en travail social. J'ai pu en tête les calculs précis qu'on avait faits, mais on anticipait pas l'ajout de ressources et ça c'était très très clair. Si vous avez besoin d'une lettre pour confirmer ça, je peux le faire, mais sinon je vois pas ce qu'on pourrait rajouter d'autre en attendant de voir évidemment le programme de bacc qui va venir où il y a beaucoup de ces cours-là qui vont demeurer les mêmes dans la mesure où c'est 40 % je pense qui est des disciplines en travail social, ça va rester la même proportion et ça ça veut dire pas mal de cours en sciences humaines, en sciences sociales dans différentes disciplines. C'est juste des précisions, monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Je vais céder la parole à Francis LeBlanc.

**LeBlanc, F. :** Merci. J'ai un peu une rectification sur quelque chose qui a été dit tout à l'heure concernant la reconnaissance des programmes recherches par la FESR. Comme vous le savez bien monsieur le président et d'autres, c'est bien la FESR qui vous a encouragés de créer un programme avec thèse et un programme professionnel parce que le programme avec mémoire c'était vraiment un programme entre deux chaises et c'était pas la FESR qui reconnaissait pas le programme, mais c'était bel et bien les organismes de financement pour les bourses au niveau fédéral et provincial. Donc je veux simplement mettre les choses au clair que c'était pas une reconnaissance de la FESR et bien de l'externe. Merci.

**Président d'assemblée :** D'accord rapidement parce qu'il y a encore beaucoup de gens qui veulent prendre la parole.

**Albert :** Merci Francis. La petite histoire c'est juste que effectivement nos étudiants à la maîtrise recherche avant qu'elle devienne maîtrise ès arts avaient pas accès aux subventions des grands conseils, mais on avait un programme équivalent. En fait, le programme d'Ottawa a été calqué sur le nôtre et en plus il y avait une plus grande variable professionnelle parce que eux ils font une combinaison des deux. Ils font le stage et la recherche et eux à Ottawa pour un programme essentiellement semblable au nôtre avaient accès aux bourses des trois grands conseils pour leurs étudiants en deuxième cycle, c'est pour ça que je faisais cette remarque-là parce que ça été reconnu ailleurs, mais sous toutes réserves on est rendu à la maîtrise ès arts maintenant puis tout le monde semble bien s'en porter.

**Président d'assemblée :** Merci. Je cède la parole à Pandurang Ashrit.

**Ashrit :** Merci monsieur le président. Je pense qu'en soi c'est une très bonne idée, mais je me demande quel sera l'effet de ce programme sous le programme qui existe maintenant sur le recrutement, en ce qui concerne le recrutement.

**Albert :** Sénateur Ashrit, vous parlez effectivement de l'impact sur le programme maîtrise ès arts versus le programme professionnel. Je vais quand même le nommer clairement parce qu'on l'a vu dans d'autres universités où ça existe comme dans le réseau des \_\_\_ par exemple. Quand une maîtrise professionnelle et une maîtrise ès arts forcent à être constaté que la maîtrise professionnelle est plus attrayante pour beaucoup d'étudiants. En fait, on aura plus d'étudiants au total dans les programmes de maîtrise, peut-être un peu moins qui vont s'inscrire dans la maîtrise ès arts éventuellement ou ça sera peut-être des cohortes d'étudiants qui viendront de différentes trajectoires. On peut penser peut-être que les étudiants de d'autres disciplines qui arriveront avec une propédeutique voudront peut-être choisir essentiellement encore la maîtrise ès arts ou le contraire. Je pense que ça va s'équilibrer, mais clairement l'impact à mon avis peut se faire ressentir sur un effet de passage d'un intérêt vers la maîtrise recherche versus la maîtrise professionnelle donc il y aura un impact là. Ça sera notre travail à nous autres aussi de vraiment cibler les étudiants parce que dans les deux cas, ils peuvent pratiquer le travail social de manière professionnelle. Ceux qui ont la maîtrise ès arts pourront eux poursuivre au doctorat plus facilement donc ça sera à nous en quelque part de vraiment cibler les étudiantes et étudiants puis les encourager puis bien les guider aussi en fonction de leurs perspectives de carrière à eux.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Pierre Philippe Ferguson.

**Ferguson :** Merci monsieur le président. Évidemment un bon programme côté académique côté maîtrise, moi je suis bien content au niveau des cours puis tout ça, mais ma question c'est plutôt du côté financier lorsqu'on a venu au côté financier et pourquoi le projet n'avait pas été traité au niveau du Comité de la planification possiblement à cause que ça été déposé avant qu'on a tout mis en place malgré que nous sommes quand même au mois de juin puis je pense que ça aurait été bon d'en discuter au niveau du Comité de la planification et j'aimerais également connaître si qu'il y a pas d'autres projets qui ne passeront pas par le Comité de la planification puisqu'ils ont déjà été déposés avant la réforme en octobre.

**Président d'assemblée :** Monsieur le vice-recteur.

**VRER :** Merci Sénateur Ferguson. La question m'avait été posée je pense par le doyen à l'automne, je me souviens pu quand c'est que c'était. C'est que le projet était déjà tout développé lorsqu'on a eu la réforme des comités donc j'ai pris la décision, j'ai dit à la faculté de le soumettre directement au Comité des programmes aux cycles supérieurs puis il y avait la question financière comme tu le dis puis on s'était dit qu'on pourrait le faire évaluer puis en fait, je vais peut-être demander une petite modification à ma proposition tout à l'heure pour la question financière, mais on s'était dit que soit qu'on pourrait trouver un autre chemin pour traiter la question financière. C'est vraiment un programme comme certains autres qu'on a vus cette année qui sont tombés comme dans la craque entre les deux modes de fonctionnement. Il y en a deux autres, il y a philo et géo donc il faudra voir.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Je vais céder la parole à la secrétaire générale.

**Secrétaire générale :** Ce projet sera probablement recommandé au Conseil de l'Université et puis ça serait bien si on avait une lettre qui expliquerait, une lettre de deux pages qui expliquerait le modèle financier qui est proposé en lien avec le projet de bacc. Je pense que pour les gouverneurs ça pourrait les aider à mieux saisir qu'il y a une planification financière autour des deux programmes. Je vous suggère une petite modification sur la résolution qui pourrait se lire sous réserve de l'obtention d'un modèle financier pour le programme de maîtrise que le Sénat donne son approbation. On pourrait l'insérer puis ça pourrait aller au conseil.

**Thibault :** Juste pour qu'on soit clair, un modèle financier on parle d'une lettre de deux pages, pas un fichier Excel avec les ressources pour les cinq prochaines années.

**Secrétaire générale :** Je pense que ça pourrait rassurer beaucoup de gens d'entendre que cette planification-là est d'avoir un bacc de quatre ans avec une maîtrise c'est pas dans le projet ici puis ça explique un peu pourquoi l'annexe à la page 121 est ce qu'elle est parce que dans le projet, on parle quand même d'un professeur ça fait que ça clarifierait.

**Thibault :** Je pense que vous parlez d'une ressource professorale d'une charge de cours.

**Secrétaire générale :** Ça aiderait à clarifier ça.

**Président d'assemblée :** Parfait. Je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

**VRER :** C'était justement pour dire ce que notre collègue la secrétaire générale vient de dire donc je serais prêt à modifier ma proposition pour inclure cet élément-là. Puis c'est juste pour renchérir, je pense que ça va rassurer les membres du conseil parce que Hélène tu le sais, ils se posent beaucoup de questions à savoir. Ils savent qu'un nouveau programme ils font se douter que ça va venir avec des nouvelles ressources puis quand on dit qu'il y a pas d'impact, il y a beaucoup de questionnements donc je pense qu'une lettre dans ce sens-là puis expliquer le nouveau programme de quatre ans, je pense que ça devrait aller. Je sais pas si tu es d'accord avec changer la proposition. Ça va?

**Président d'assemblée :** Monsieur le recteur.

**Recteur et vice-chancelier :** C'est par respect aussi par les membres du conseil. C'est à nous quand on modifie un programme, quand on veut créer un nouveau programme, c'est à nous de s'assurer d'avoir l'information nécessaire pour qu'ils puissent prendre une décision éclairée en lien avec la responsabilité qui est une responsabilité financière. S'il arriverait un jour que le conseil pour des raisons financières il dirait non, on accepte pas le programme, le programme il redescendrait au Sénat soit pour faire des modifications ou on trouverait le financement pour qu'il puisse se faire approuver donc c'est beaucoup plus procédural, mais je pense qu'on doit collectivement au niveau des facultés avoir l'habitude de faire un plan financier associé à des nouvelles propositions ou modifications de programmes, nouveaux programmes.

**Président d'assemblée :** Il est presque 15 h, il reste deux commentaires. Je vais prendre deux autres commentaires donc Étienne Dako.

**Dako :** Merci monsieur le président. Je comprends qu'on discute financier ici, mais dans le rapport c'est clairement mentionné que le programme demande pas de nouvelles ressources professorales. Pourquoi, parce que plus d'éléments existent déjà et ces éléments-là certains sont affectés pour la formation professionnelle.

Alors je sais pas pourquoi est-ce qu'on est en train de tourner ici lorsque le justificatif est là. Je vois que le vice-recteur a mentionné il voulait une preuve qu'on dise clairement qu'il n'y a pas de ressources additionnelles. Je pense que peut-être c'est justificatif qu'il faudra apporter à ce projet-là. Il me semble que c'est un projet tellement important pour la discipline, je vois pas pourquoi on tarderait là-dessus.

**Président d'assemblée :** Je vais prendre une dernière question de Pierre-Marcel Desjardins.

**Desjardins :** Tout simplement un commentaire, si j'étais membre du conseil, j'utilise encore l'ancienne terminologie moi je dis Conseil des gouverneurs, je poserais la question quel est l'impact également au niveau des revenus de l'université. Si on passe d'un bacc de cinq ans à quatre ans, dans mon esprit il y a une réduction de revenus et donc attendez-vous, en tout cas. Si il y a personne qui pose cette question-là, on a peut-être un problème. Cette question-là devrait venir.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup pour ce commentaire. Hélène.

**Albert :** Pour répondre à ta question Pierre-Marcel de manière maladroite, mais donner peut-être une piste de réponse pour ça, c'est que dans les dernières années notre programme réussissait pas à atteindre son contingentement de 55 étudiants alors que dans le passé on avait facilement 55 étudiants, on devait choisir. Le Comité d'admission était très très actif à chaque année pour faire la sélection, on a même fait des entrevues d'admission à un moment donné à l'instar des \_\_\_ en médecine. J'ai l'impression que la durée du programme va probablement avoir une incidence sur le nombre d'étudiants qui vont vouloir s'inscrire au bacc et ça c'est peut-être un des éléments qui va compenser évidemment pas pour une pleine cohorte, mais il y a quand même quelque chose là qui m'apparaît vraiment important. Aussi ce que je voulais dire c'est que la plupart des programmes de maîtrise en travail social au Canada offrent les deux volets, maîtrise professionnelle et maîtrise recherche parce que justement ça exige pas beaucoup plus de ressources puis ça permet deux profils selon les projets des étudiantes et des étudiants. Et ma question à moi avant que j'aie à répondre à cette question-là, c'est est-ce qu'on vise le CDU de la semaine prochaine? Non, ok, ça va. C'était juste pour savoir pour quand préparer le document de deux pages.

**Secrétaire générale :** C'est à l'ordre du jour parce que c'était un peu ça l'idée...

**Albert :** C'est ce que je croyais. L'importance pour que ça soit le 1<sup>er</sup> juillet, fallait que ça passe à la semaine prochaine.

**Secrétaire générale :** Les documents sont déposés aujourd'hui pour le conseil. Je veux dire la phrase qui tue dans ce projet-là c'est peut-être à 5.1 puis vous avez clarifié énormément, mais on dit un professeur additionnel enseignera un cours. C'est une phrase qui doit être réparée, je le sais pas, après la discussion ça paraît comme ça, mais c'est pas ça qui est écrit. Page 18, 5.1 premier paragraphe.

**Président d'assemblée :** D'accord. La résolution avait été légèrement modifiée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Madame la secrétaire générale, est-ce que vous pourriez relire la proposition modifiée?

**Secrétaire générale :** Gilles Roy appuyé par Hélène Albert. Sous réserve de l'obtention d'une lettre qui présente le modèle financier pour le programme, que le Sénat académique donne son approbation au contenu académique du projet de création du programme de maîtrise professionnelle en travail social et recommande sa création au Conseil de l'Université.

**Président d'assemblée :** C'est parfait donc ça vous convient monsieur le vice-recteur? Madame Albert, ça va? Excellent. On va passer au vote donc je démarre le vote. J'arrête le vote et c'est adopté. Félicitations. Il est pas tout à fait 15 h donc je voudrais qu'on puisse passer quelques points avant 15 h.

## 10.2 Résolutions transmises pour information

**Président d'assemblée :** On passe au point 10.2, résolutions transmises pour information, monsieur le vice-recteur.

**VRER :** Ça c'était justement on parlait de la maîtrise professionnelle en travail social. Cette réunion-là a été essentiellement pour la création des cours et la modification des cours TSOC donc voilà.

**Président d'assemblée :** Parfait. Merci beaucoup.

## 11. Rapport du Comité des programmes de premier cycle

### 11.1 Résolutions transmises pour information

**Président d'assemblée :** On passe au point 11, rapport du Comité des programmes de premier cycle et le point 11.1, résolutions transmises pour information.

**VRER** : Là aussi essentiellement c'était des modifications de cours soit de santé SINF et également en ressources humaines ADRH qui découlait d'une évaluation de programmes donc des changements qui ont été effectués aux programmes donc c'est des modifications mineures à des cours.

## **12. Nomination au Bureau de direction du Sénat académique (C. Surette\*)**

### **12.1 Membre du corps professoral, membre du Sénat académique (Shippagan), élu par le Sénat**

**Président d'assemblée** : Parfait. Merci beaucoup. Le point 12, nomination au Bureau de direction du Sénat académique, le BDS. Le mandat de Céline Surette prend fin et puis il faut élire une ou un nouveau membre, membre du corps professoral, membre du Sénat à Shippagan élu par le Sénat. À ce stade-ci, je voudrais savoir s'il y a des candidatures. Je cède la parole à Céline Surette.

**Surette** : J'aimerais nommer Claudine Auger.

**Président d'assemblée** : Parfait. Est-ce que c'est appuyé? Appuyé par Hélène Albert. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Parfait. C'est proposé et appuyé. Je tenais pour acquis que c'était accepté. Excellent, mais là on va passer au vote. Pas de vote, merci.

## **13. Rapport du Bureau de direction du Sénat académique**

### **13.1 Listes des personnes finissantes de mai 2024**

### **13.2 Statistiques – sanction des études 2023-2024**

**Président d'assemblée** : Je pense qu'on pourrait passer au point 13, rapport du Bureau de direction du Sénat académique, le point 13.1, listes des personnes finissantes de mai 2024 et ensuite le 13.2, statistiques – sanction des études 2023-2024. Madame la secrétaire générale.

**Secrétaire générale** : C'est avec plaisir que je vous annonce qu'en 2024 il y a 851 diplômés qui ont été sanctionnés dont 83 au campus d'Edmundston, 689 au campus de Moncton et 79 au campus de Shippagan et vous avez ici la liste des personnes finissantes de mai 2024 tel qu'ils apparaissent dans le programme de la collation. Et puis le deuxième document c'est sur l'année académique donc on sanctionne aussi des diplômés en octobre et en février alors sur l'année 23-24, on a 1 257 diplômés, 162 à Edmundston, 941 à Moncton et 154 diplômés à Shippagan et vous avez la déclinaison par faculté dans le document. C'est une très bonne année. Si on compare les trois dernières années, c'est une très bonne année. C'est tout.

**Président d'assemblée** : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des commentaires ou questions? Ça va? Il est 15 h donc je propose une petite pause de 10 minutes maximum. Si vous voulez il y a du café et de l'eau à côté donc on prend une petite pause.

## **PAUSE**

## **14. Présentation du nouveau système de gestion des cours et des programmes au Répertoire (invité Rémi Noël, webmestre)**

**Président d'assemblée** : Nous allons recommencer, nous sommes au point 14, présentation du nouveau système de gestion des cours et des programmes au répertoire. Nous avons avec nous un invité, Rémi Noël, qui est webmestre donc merci d'être là avec nous. Je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

**VRER** : Merci monsieur le président. Ça nous fait vraiment plaisir cette après-midi de vous présenter un petit peu le fruit de deux ans de travail maintenant surtout de la part de Stéphanie et son équipe au registrariat, notamment Preston aussi. Rémi, notre webmestre, a mis beaucoup de travail pour développer une nouvelle plateforme qu'on pourra utiliser pour soumettre les projets de création ou modification de cours et de programmes. Étant sénateurs, vous avez constaté les documents CPR qu'on utilisait jusqu'à présent. Pour les unités, il y avait quand même pas mal de frustration avec l'obligation de remplir ces formulaires-là parce que c'était facile à faire des erreurs, je l'ai vécu comme doyen et vice-doyen. On est vraiment heureux aujourd'hui de vous présenter donc Stéphanie va faire une petite présentation puis on aura Rémi aussi qui pourra compléter au besoin. Essentiellement c'est comme j'ai dit, ça fait deux ans qu'on travaille dessus. En janvier, on a appelé ça notre version beta qu'on a identifié quelques programmes, quelques facultés qui nous ont donné un coup de main à le tester comme il faut puis je pense que les résultats sont quand même assez bons puis on devrait être en mesure de l'ouvrir à partir du mois de septembre pour toutes les unités qui veulent soumettre des projets. Je vais m'arrêter là, je vais laisser Stéphanie faire sa petite présentation puis s'il y a des questions, on pourra répondre.

**Registraire** : Merci Gilles, merci pour l'introduction. On va passer par quelques diapositives assez rapidement puis par la suite, on fera une démonstration pour vous montrer vraiment de quoi ça l'air cette plateforme-là. Et comme Gilles le mentionne, je pourrai répondre à vos questions, mais surtout Rémi aussi sera là pour répondre aux questions des gens. Aujourd'hui c'est ça, comme Gilles l'a mentionné ça fait quand même plusieurs années qu'on rêve d'informatiser tout le projet ou le processus de création, modification et abolition de programmes et de cours. C'est quelque chose qu'il faut pas oublier que ça s'insère maintenant au niveau du plan opérationnel

de la stratégie donc c'est l'action 3.1.3. Comme Gilles le mentionnait, les résultats attendus de ce projet-là c'était vraiment dans une perspective d'amélioration continue de constamment peaufiner notre processus de soumission à la fois pour réduire les irritants et rendre le processus plus fluide pour accélérer l'approbation des programmes et des cours au niveau des instances. C'était pour s'assurer aussi de l'exactitude des renseignements donc comme vous allez voir, les informations sont tirées directement du répertoire et de la banque de cours existante donc pour les gens qui veulent entamer des modifications à un programme, c'est beaucoup plus simple de partir avec les informations, les bonnes informations dès le début. Et puis à la longue, on vise également une meilleure utilisation des ressources à la fois dans les facultés les experts de contenus qui travaillent ces projets-là, mais aussi tout l'appui administratif qui vient avec ces processus de soumission-là que ce soit au registrariat ou au niveau du webmestre lorsqu'on arrive à la publication du répertoire. Comme vous allez voir avec la logique du système, on va être capable de dédier nos ressources à des processus avec une valeur un petit peu plus ajoutée donc plus d'accompagnement. Lorsqu'on a commencé à parler de ce projet-là, on avait quelques commandes pour Rémi au niveau de nos formulaires électroniques. D'abord on voulait, comme je l'ai mentionné déjà, permettre aux porteurs de projets de travailler à partir des informations qui sont à jour. On a aussi travaillé pour avoir des champs de données intelligents donc il y a plusieurs cases d'informations dans le portail où le nombre limite de caractères par exemple est prédéterminé donc les gens ne peuvent pas faire d'erreur. Si on remplit la mauvaise information, il y a une alerte qui s'affiche automatiquement donc vraiment on essaie de guider le processus le plus possible au niveau de la programmation derrière les formulaires. On élimine les doublons en faisant ça. Présentement, je pense qu'il y a une douzaine de formulaires existants lorsqu'on fait des soumissions de projets. Avec ceci, on a pu prendre de multiples formulaires et les fusionner en un puis on va voir ça dans la prochaine diapositive. Également avec ce système-là, il y a toute une logique de gestion des accès donc les unités vont avoir accès à modifier les programmes qui leur appartiennent. Il y a toute une programmation derrière ça aussi pour s'assurer que les gens modifient bien les bonnes choses. Ici rapidement, on fait un comparatif des formulaires traditionnels versus ce qu'on peut voir dans les formulaires électroniques de la plateforme. Essentiellement tout de suite, on demande une lettre de présentation aux unités qui explique les motifs principaux du projet qui détaille aussi par où le projet a passé, c'est quoi les approbations qu'on a eues soit au niveau du conseil de facultés, des UARD, etc. On a essayé d'intégrer tous ces renseignements-là qu'on vous demande dans un sommaire de projets que vous allez voir. Souvent on voyait que des projets arrivaient à l'étape du Comité des programmes et puis qu'on avait des questions sur le pourquoi de certains changements donc là on essaie d'adresser tous ces éléments-là dans le sommaire de projets pour pas qu'il y ait d'informations non-répondues lorsque ça arrive au niveau des instances. Au niveau du formulaire CPR-1 qui est le formulaire destiné à la CESP, ça il faut toujours le remplir donc lorsqu'il y a des modifications majeures ou des créations de programmes, ces formulaires-là devront être annexés au projet dans la plateforme. Et puis au niveau des cours donc la prochaine rangée, vous voyez qu'on a pu rationaliser, on a pris essentiellement cinq formulaires existants et puis on a été chercher tous les éléments requis de ces cinq formulaires-là pour en faire un seul pour modifier la banque de cours. Au niveau des programmes, il y a quand même un formulaire à compléter, les formulaires traditionnels Word, mais le gros de l'information qu'on demande pour la préparation du répertoire est intégré à la plateforme et puis pour le moment, la feuille de route doit encore être préparée avec le formulaire traditionnel. Avant de passer à la démonstration juste pour détailler un peu les phases de déploiement de ce projet-là, comme Gilles le mentionnait à partir de janvier, on a vraiment voulu tester avec des facultés bénévoles cette plateforme-là. Au départ, on avait identifié la Faculté des arts et sciences sociales puisque c'est quand même une faculté où on voit qu'il y a beaucoup de production au niveau des projets destinés au Comité des programmes, mais vraiment on a lancé l'appel à toutes les facultés qui étaient intéressées de tester la plateforme de nous le signaler et puis on a eu des projets qui ont été soumis par la Faculté des sciences, de génie, la Faculté d'administration également donc il y a sept projets qui ont passé par le système jusqu'à présent. On a été beaucoup à l'écoute des gens qui ont testé la plateforme, surtout Preston et Rémi ont recueilli les commentaires des gens pour au fur et à mesure essayer de peaufiner certaines fonctions et rendre le tout le plus usuel possible et puis on est encore dans toute la préparation des accès pour un déploiement plus large auprès de toutes les facultés. C'est quoi la prochaine étape pour nous? Bien comme Gilles l'a mentionné, on souhaite ouvrir la plateforme à l'ensemble de la communauté universitaire dès cet automne donc vers la fin de l'été, on pourra déjà prévoir des formations aux usagers qui l'auront besoin. Ça sera probablement sur une base individuelle, mais si on voit qu'il y a un besoin de monter quelque chose d'un petit peu plus étoffé on pourra le faire, mais je pense que les gens qui l'ont utilisée déjà trouvent que c'est quand même assez intuitif donc ça sera pas une formation très très compliquée. Cet été on va également retravailler les directives de soumission de projets qui sont sur le micro site des Comités de programmes pour que les personnes qui veulent entamer de nouveaux projets soient bien informés des étapes à suivre et des processus et puis on ouvrira le portail dès que possible. Je sais pas s'il y a des questions avant d'aller plus loin? Selon les accès des gens, les informations qui vont paraître à l'écran seront peut-être légèrement différentes. Ici j'ai un accès administrateur donc il y a petit peu plus de fonctions qui sont affichées, mais essentiellement, les porteurs de projets auront accès à aller modifier des cours, des programmes, des projets et une nouveauté qu'on vous annonce, les avant-projets sont désormais disponibles dans la plateforme. Peut-être en guise d'ordre chronologique, je vais peut-être commencer avec les avant-projets. Essentiellement, on s'est basé sur le gabarit qui a été adopté par le Comité de la planification donc tous les renseignements qui sont demandés au niveau du formulaire Word ont été programmés ici dans le système et puis pour la question des avant-projets, essentiellement tous les gens qui auront un compte usager actif auront accès à aller faire une proposition d'avant-projets donc ils auront pas besoin de faire une demande nécessairement au registrariat pour avoir des accès à la plateforme. Les gens vont remplir l'information demandée dans le formulaire d'avant-projets donc ici on identifie tous les éléments, le département, la faculté, etc. et puis une fois que toutes les informations sont remplies à la fin, les gens vont soumettre l'avant-projet donc créer l'avant-projet et puis ça ça va envoyer une alerte au compte courriel programme qu'un nouveau avant-projet a été soumis pour les instances. Ça va réduire

le va-et-vient par courriel de déposer les projets, on pourra automatiquement voir un accusé de réception à partir du compte courriel programme et puis les usagers qui auront soumis auront également un message pour confirmer que ça été envoyé. Comme vous pouvez voir, on a programmé des fonctions pour être capable d'ajouter une pièce jointe s'il y a des justifications additionnelles qui doivent être soumises au niveau de l'avant-projet. Par la suite une fois que l'avant-projet va être approuvé par le Comité de la planification et que les gens vont vouloir travailler sur leur projet, il y a deux façons de passer par ces modifications-là. On peut commencer à faire des modifications au niveau des cours donc ici on a des exemples de projets qui ont été soumis déjà donc il est possible de créer un nouveau cours dans cet espace ici – je vais essayer d'en créer un. Et ce qui est le fun aussi c'est qu'il y a vraiment des fonctions de recherche qui sont programmées au niveau du formulaire donc présentement lorsqu'on veut créer des cours, vous êtes habitués d'appeler au registrariat pour voir c'est quoi les sigles qui n'ont jamais été utilisés donc ici vous allez être capables de taper des sigles et puis il y a une alerte qui vous indique si le sigle existe déjà et si c'est le cas, ça va demander est-ce que vous voulez plutôt faire une modification au cours existant ou bien choisissez un nouveau sigle. Je vais pas le faire, vous comprenez un peu qu'est-ce qu'on demande, mais comme vous pouvez voir, tous les renseignements qui sont demandés ici ce sont les renseignements qu'on aurait normalement demandé dans le formulaire de création de cours, on intègre aussi ceux pour la modification et l'abolition. Au lieu d'avoir un formulaire pour indiquer c'est dans quelle banque d'OFG, c'est intégré ici au niveau du formulaire donc c'est un petit peu plus fluide comme processus. Une fois que les informations sont là, on peut demander la création d'un cours. Par exemple disons qu'on crée trois cours, on en identifie deux dans notre banque puis on veut associer ça éventuellement à un projet qui va peut-être aussi inclure des modifications au niveau du programme. Ça c'est la fonction ici du projet qui va regrouper toutes les différentes informations qu'on aura préparées soit dans la section cours ou bien programme. Ici, je vous mentionnais qu'il y a des projets qui ont déjà été soumis. Comme vous pouvez voir ceux qui sont identifiés en vert, ça veut dire qu'il y a des étapes d'approbation qui ont déjà été entamées donc ici par exemple, on identifie que des modifications en biochimie bien ça été vu au niveau du CPR/CPS. L'unité qui prépare le dossier au lieu d'attendre un retour des instances à savoir est-ce que ça passé, ça pas passé, de notre côté immédiatement une fois que l'instance a validé le projet, on vient renseigner la plateforme en guise de transparence envers les porteurs de projets pour qu'ils sachent à quelle étape le projet est rendu donc ici ça se peut que selon la nature du projet qu'on prévoit pas nécessairement une trajectoire jusqu'à la CESP, mais au moins c'est prévu et les gens peuvent voir quelles sont les étapes que leur projet a franchi. Je vais peut-être ouvrir un projet ici, non j'ai peut-être pas accès. Ici dans la page projet, vous voyez que c'est essentiellement les mêmes renseignements qu'on indiquerait normalement dans la lettre de présentation et puis une fois que le projet est soumis, là il y a toute une fonction de commentaires et rétroactions qui deviennent disponibles dans les formulaires donc lorsqu'on fait la vérification technique ou lorsque par exemple Francis Bourgoin fait la vérification des résultats d'apprentissage et qu'on veut proposer des commentaires, c'est tout documenté dans la plateforme donc les usagers peuvent aller prendre connaissance des commentaires directement là-dedans et puis il y a une fonction pour identifier lorsque les porteurs de projets ont fait les corrections demandées pour que nous on sache qu'on peut soumettre au niveau des instances. Je le sais pas Rémi s'il y a des choses que tu penses que j'aurais dû montrer? Ça fait pas mal le tour. Est-ce qu'il y a des questions?

**Président d'assemblée :** Je vois qu'il y a des questions donc on va commencer par Étienne Dako.

**Dako :** Merci monsieur le président. Je pense que c'est plutôt pour moi une question de technicalité. J'ai vu qu'un avant-projet lorsqu'on fait à la fin on met création d'avant-projet, j'ai compris qu'il y a une sorte d'alerte qui revient à vos bureaux. Est-ce que le principe de création c'est une sorte de sauvegarde de ce qu'on a déjà fait ou est-ce que ça veut dire qu'on l'a soumis déjà comme document final?

**Registraire :** La création si je me souviens bien c'est la soumission.

**Dako :** Est-ce que vous pouvez répartir un avant-projet?

**Registraire :** Si vous pouvez conserver les informations sans le soumettre?

**Dako :** Oui, comment est-ce qu'on peut sauver le document sur la plateforme sans le soumettre tant qu'on a pas terminé?

**Registraire :** Selon les accès de l'utilisateur, je pense que lorsque tu reviens avec tes accès, ça va se souvenir des projets que tu as déjà entamés.

**Dako :** Ok parfait.

**Registraire :** Céline dit qu'il faut le sauvegarder.

**Dako :** Ok, merci.

**Registraire :** Il y a également des fonctions pour faire des extractions de l'information donc lorsqu'on va soumettre l'information les projets aux instances, c'est de cette façon-là qu'on va le faire donc tous les membres du Comité des programmes n'auront pas nécessairement accès pour le moment à la plateforme, mais éventuellement ça sera peut-être un différent mode de fonctionnement.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Hélène Albert.

**Albert :** Merci beaucoup Stéphanie vraiment puis Rémi fondamentalement. On est vraiment content parce que les CPR on a toute eu nos expériences des CPR comme \_\_\_\_, mais le choix des sigles c'est important parce qu'en choisissant les sigles, il y a comme tout le programme puis sa logique interne si on veut qui est exprimée par les sigles. Récemment on m'avait dit que jusqu'à présent sans le nouveau système, on avait pas le droit de choisir nos sigles, que c'était quelqu'un d'autre qui le faisait à notre place. Est-ce que c'est une information qui est juste, on a toujours pu choisir nos sigles, c'est ce que je croyais parce que pour le nouveau programme, pour moi ça m'apparaît vraiment important qu'on choisisse nos sigles, je parle du nouveau programme de baccalauréat. Merci beaucoup.

**Registraire :** Non. Au niveau des sigles, c'est tout simplement une question de ne pas réutiliser un sigle qui a déjà existé. Certainement dans toute la préparation technique il y avait un accompagnement où peut-être on vous proposait des sigles en essayant de suivre une certaine logique, mais oui ça vous appartient.

**Président d'assemblée :** J'ai deux questions, on va commencer par Denis Lajoie.

**Lajoie :** Merci beaucoup. Dans le même ordre d'idée super technique et merci beaucoup pour le travail, mais partout où il y a des petites cases à cocher, je me demande si on pourrait pas réfléchir à une option autre. Par exemple, je sais que mes collègues en science infirmière se considèrent une école réseau, bien choisir un campus ça serait peut-être une difficulté à ces moments-là ce genre de choses-là qui des fois parfois posent des petits problèmes techniques. Juste une petite réflexion. Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Pierre Philippe Ferguson.

**Ferguson :** Merci monsieur le président. Lorsque je regarde ça, je suis vraiment content que le côté avant-projet a été ajouté. Est-ce qu'il existe un lien entre avant-projet et projet du moment que le CDP accepte l'avant-projet? Est-ce que ça se transfère automatiquement en projet et en même temps ma petite remarque, est-ce que je regarde dans la case verte, je pense qu'il devrait y avoir un petit cercle avec CDP indiqué également dans toutes les différentes étapes.

**Registraire :** Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de création directe de projets suite à l'approbation de l'avant-projet. Par contre, il est possible de lier un avant-projet avec un projet. Je sais pas si c'était clair, mais l'approbation de l'avant-projet va pas automatiquement générer un projet, mais une fois que c'est approuvé et que l'unité va créer un projet, on peut lier les deux ensembles par la suite. Tranquillement on est aussi en train d'intégrer toute la nomenclature du nouveau cadre d'assurance-qualité, les codes associés au regroupement de programmes dans le cadre de l'évaluation, c'est toutes des choses qu'on essaie d'intégrer là-dedans pour que les suivis au niveau du grand cycle de vie d'un programme puisse se faire plus facilement donc on est en train de prendre ça par petites bouchées.

**Président d'assemblée :** Merci. Madame la secrétaire générale.

**Secrétaire générale :** Ici, le document c'est pour les programmes seulement, c'est ça? Fait que la banque des cours c'est d'autre chose si c'était pour une création de cours.

**Registraire :** Oui, les cours c'est aussi là donc ça que tu vois maintenant c'est les programmes, mais il y a toute une section cours aussi où disons qu'on veut qu'un expert de contenu travaille les descriptions de cours sans nécessairement travailler le plus grand projet, on peut donner un accès limité juste à la banque de cours et puis là si ça se peut que c'est quelqu'un d'autre qui travaille sur tous les aspects de modifications du programme. Puis ça bien une fois que c'est approuvé, l'information est poussée directement au répertoire donc ça élimine tout le va-et-vient avec le webmestre pour faire les modifications donc un gros gain d'efficacité à ce niveau-là puis moins de risque d'erreurs aussi.

**Président d'assemblée :** Merci. J'ai deux autres questions. Olivier Clarisse.

**Clarisse :** Merci. Je vais rebondir un petit peu sur les sigles de cours et le choix parfois limité puisque selon ma compréhension, actuellement s'il y a un cours qui a été donné peut-être en 1960 et qui a disparu en 1970, le sigle est bloqué à vie, on ne pourra jamais plus l'utiliser. Est-ce que c'est bien ça?

**Registraire :** C'est plutôt des cours qui auraient été abolis depuis l'an 2000 parce qu'il y avait un autre système de nomenclature à ce moment-là, mais oui, s'il a déjà existé parce qu'au niveau des dossiers étudiants, ces cours-là demeurent au niveau du système d'information, ils paraissent sur des relevés de notes donc on peut pas réutiliser un même sigle.

**Clarisse :** Je comprends, mais je me pose la question si après une abolition d'un cours peut-être une période de temps de 15-20 ans ici, ce sigle de cours ne pourrait pas revenir dans la banque parce que je comprends que le sigle est associé normalement à un titre de cours et ça donnerait un peu plus de flexibilité ici plutôt que de dire ah bien, ok, le dernier sigle c'est le nombre de crédits, le premier c'est l'année et ainsi de suite, ça ouvrirait un petit peu d'ouverture. C'est plus une réflexion à avoir sur est-ce qu'on pourrait le voir puis on s'entend qu'une personne qui 20 ans plus tard son cours a été aboli n'a plus forcément de pertinence pour le détail

particulier du cours quoi donc avoir cette réflexion de dire bien est-ce qu'on peut réfléchir pour dire après combien de temps un sigle dans le cours aboli pourrait revenir dans la banque des sigles.

**Registraire** : J'en prends note.

**Président d'assemblée** : Merci. Jean-François Thibault.

**Thibault** : Merci monsieur le président. Merci pour votre travail Rémi et Stéphanie pour ça, je suis très content de voir la forme que ça prend. Ça l'air plutôt agréable à travailler en fait. Trois questions. Les mineures orphelines, c'est-à-dire les mineures qui relèvent pas d'un département particulier ou d'une discipline en particulier vont se retrouver aussi dans la liste? Mineure en sciences sociales par exemple.

**Registraire** : Selon moi, on pourra l'associer à sa faculté puis même pour les programmes qui sont pas associés à un département, on a un faux département au niveau du système qui est plutôt rattaché à la faculté.

**Thibault** : Imaginons une mineure qui a son équivalent à la formation continue sous forme de certificat. Est-ce qu'en modifiant la mineure ça va modifier le certificat ou est-ce qu'il faut reprendre le travail au complet avec le certificat?

**Registraire** : Faudrait reprendre le travail selon moi parce que c'est deux programmes différents au niveau du système, mais une chose que tu vas apprécier en particulier par rapport à l'abolition des cours, lorsqu'on abolit les cours, on a programmé une fonction où ça identifie tous les endroits où le cours paraît. Parfois on abolit un cours qui appartient à notre discipline, mais on se rend pas compte de l'impact dans d'autres programmes donc ça ça va au moins signaler les impacts ailleurs.

**Thibault** : C'était ma troisième question, mais j'ai une sous-question. Est-ce que les unités qui sont concernés à ce moment-là, disons qu'on abolit un cours de philo chez nous qui a un impact dans un programme en science, est-ce que les responsables du programme en science vont être informés ou nous allons devoir les informer?

**Registraire** : Tout de suite, il y a pas d'automatisme prévu qu'il soit informé parce que ça demeure encore dans l'espace projet, mais ça vous donne au moins un cue d'en informer les autres.

**Président d'assemblée** : Parfait. Céline Surette.

**Surette** : Je réponds tu sur la question. Si disons on fait une modification, bien création/abolition de cours, est-ce que ça va changer le cours dans les autres programmes ou les autres programmes vont avoir besoin de faire une demande de modification?

**Registraire** : Ça dépend de l'ampleur du changement. Parfois on va abolir un cours puis c'est tout simplement dans une liste à option d'un autre programme puis dans ces cas-là, c'est tout simplement un cours qui disparaît du programme.

**Surette** : Parce souvent quand c'est majeur, il faut abolir un sigle pour créer un nouveau sigle, mais c'est juste parce qu'on fait. Ce nouveau cours-là vas-tu apparaître dans la liste des cours à option surtout parce qu'on abolit le cours puis c'est tel cours qui le remplace. À ce moment-là, est-ce que ça devient automatique? Ça serait bien que ça le soit.

**Registraire** : Je pense pas, mais on peut tester ça.

**Surette** : Peut-être juste à noter puis voir parce que j'ai été une des utilisatrices beta, je dois vous dire que c'est vraiment fantastique comme système puis vous allez tous aimer ça quand vous allez l'utiliser puis que j'ai vraiment beaucoup apprécié la rétroactivité de Rémi puis de Preston quand on rencontrait des petits enjeux. C'était vraiment très vite. Dans une session de travail, on parle de avant ça allait prendre une demi-heure pour faire un formulaire, maintenant ça prend 30 secondes. C'est vraiment beaucoup beaucoup plus rapide puis dans une session de travail, si j'avais une question je parlais à Preston, j'avais souvent ma réponse pendant que j'étais encore en train de travailler sur le programme. Merci beaucoup pour votre travail acharné sur cette interface-là.

**Registraire** : Preston aurait aimé d'être là aussi aujourd'hui, mais c'est son anniversaire donc il a pris sa journée de congé.

**Président d'assemblée** : Excellent. À moi de vous remercier et de remercier toute l'équipe pour ce travail. Comme on voit, c'est très apprécié par les unités et les facultés. Monsieur le vice-recteur.

**VRER** : Merci Mathieu. C'est juste pour dire que ça fait partie de l'amélioration continue. Cette plateforme-là va continuer à évoluer aussi ça fait que dès que vous allez commencer à l'utiliser si vous avez des commentaires, des suggestions, des recommandations, faites-les part à l'équipe puis on va s'assurer d'apporter les correctifs qui s'imposent. J'ai peut-être oublié d'entrée de jeu, quand même Rémi relève du service des comm donc je veux remercier Paul aussi pour sa collaboration parce que dans le fond, le temps que Rémi a passé sur notre

projet donc c'était du temps qu'il pouvait pas passer sur les projets du service des comm donc ça été une belle collaboration entre nos bureaux puis les bureaux du service des comm donc merci.

**Président d'assemblée :** Parfait, merci beaucoup. On va continuer.

## 15. Données sur les demandes d'admission

**Président d'assemblée :** Nous sommes au point 15, données sur les demandes d'admission et je vais céder la parole encore une fois à madame la registraire.

**Registraire :** Merci. Je vais projeter ma prochaine présentation. Donc aujourd'hui, je vais vous présenter de façon assez macro les données d'admissions et d'inscriptions préliminaires pour la session d'automne 2024. Dans le premier graphe que vous voyez devant vous, on a une ventilation des demandes d'admission d'abord divisée par année donc depuis les trois dernières années. Ensuite, on voit les offres d'admission qui découlent des demandes et puis on voit des chiffres préliminaires d'inscriptions pour la session qui s'en vient. Comme vous pouvez voir dans les colonnes en vert, le nombre de demandes d'admission reçues dans les trois services d'admission cette année a continué avec une augmentation assez importante donc 2 000 demandes d'admission de plus que l'année dernière puis l'année dernière on avait quand même fait un bond assez impressionnant au niveau du volume. C'est tout simplement pour dire que nos personnes assignées au processus d'admission ne chôment certainement pas. De nos 10 263 demandes d'admission, nous avons fait 6 828 offres. Ça c'est ce qu'on appelle notre acceptation donc on a calculé le taux d'acceptation, celui de 2024 ressemble beaucoup au taux d'acceptation de l'année dernière qui était de 68 % donc cette année jusqu'à date, on est à 67 %. Il faut dire que ça risque d'évoluer un petit peu encore, ça c'est les données en date du 15 mai avec comparatif à même date pour les deux années précédentes. Ça peut évoluer un peu, mais au niveau des admissions pour l'automne 2024 du côté international, c'est fermé depuis la fin février et puis du côté canadien, on accepte encore des demandes, mais c'est vraiment au compte-gouttes. Ensuite lorsqu'on parle de conversion, c'est le nombre d'offres d'admission qu'on a faites en comparaison avec les inscriptions qui se matérialisent donc les chiffres que vous voyez pour les années 22 et 23, ça ce sont les inscriptions finales des nouvelles personnes étudiantes à la mi-septembre. Évidemment pour 24, le chiffre est beaucoup plus bas, le taux de conversion est beaucoup plus faible parce qu'il nous reste encore trois mois et demi avant d'arriver à la date limite d'inscription. De ces 918 inscriptions que vous voyez, la très grande majorité ce sont des inscriptions canadiennes donc un petit peu plus de 800 et puis il y a seulement environ 80 demandes ou inscriptions qui sont de l'international.

**Recteur et vice-chancelier :** Est-ce que le nombre d'inscriptions canadiennes a augmenté comparativement à l'an passé?

**Registraire :** À même date, oui. On est dans une tendance qui est en augmentation donc ici on voit pour les Canadiens on fait une ventilation par campus. Vous pouvez voir qu'en général, les demandes sont en train d'augmenter dans les trois campus au niveau des Canadiens et puis au niveau des offres ça suit la même tendance donc notre taux d'acceptation est pas mal stable d'une année à l'autre et puis vous voyez que les inscriptions quand même sont assez importantes, 651 inscriptions déjà canadiennes ici au campus de Moncton, 91 à l'UMCE et 93 à l'UMCS qui est une avance comparativement à l'année passée à ce temps-ci de l'année. Pour les Canadiens, l'inscription ouvre au mois d'avril. La plupart des élèves du secondaire s'inscrivent à ce moment-là. Ceux qui ne viennent pas du marché scolaire francophone du Nouveau-Brunswick, ça prend un petit peu plus de temps pour que les inscriptions entrent donc vraiment pour le moment, on est bien positionné de ce côté-là.

**Recteur et vice-chancelier :** Stéphanie, on voit qu'on a à peu près 1 600, au campus de Moncton par exemple on a 1 600 demandes puis on a à peu près 1 200 offres. Est-ce qu'on sait principalement la raison des refus? Est-ce que c'est une question de contingentement, une question de critères qu'ils rencontrent pas les critères d'admission?

**Registraire :** Le manque à gagner entre les demandes puis les offres, c'est pas nécessairement des refus à ce point ici. Ça se peut qu'il y a des dossiers qui sont pas finalisés, des dossiers où on attend l'obtention du diplôme. Ça inclut les cycles supérieurs également. Au niveau du traitement des demandes d'admission aux cycles supérieurs, ça peut prendre un petit peu plus de temps parce qu'il y a plus d'étapes par lesquelles il faut passer donc comme je mentionnais, c'est pas les chiffres finaux, ça risque d'augmenter le niveau d'offres d'ici le mois de septembre.

**Président d'assemblée :** Je vois qu'il y a une question. Stéphanie, est-ce que ça va si je...

**Registraire :** Oui, oui.

**Président d'assemblée :** Parfait. Étienne Dako.

**Dako :** J'allais demander la même question que le recteur vient de poser.

**Président d'assemblée :** Parfait. Merci.

**Registraire** : La prochaine diapo c'est pour faire le portrait des demandes issues de l'international par campus. Ça c'est juste pour 2024 donc vous voyez quand même un volume assez important de demandes. Les offres, vous voyez aussi qu'on a fait plusieurs offres. La différence cette année comme vous le savez avec le plafond au niveau des admissions de l'international ou plutôt du nombre de lettres d'acceptation qu'on peut émettre, ça fait en sorte qu'on a eu un processus comme en deux étapes. On avait déjà évalué un certain nombre de dossiers et puis émis des offres d'admission à ces candidats-là. Avec l'arrivée des LAP, on a dû renvoyer une deuxième offre d'admission à tous ces candidats-là a sorti de différentes conditions pour que les gens puissent obtenir la lettre d'attestation provinciale donc j'ai ajouté la colonne en vert et vous voyez le nombre de LAP qui ont été envoyés par campus. Ça ce sont des personnes qui rencontrent nos critères d'admissibilité et qui ont également rencontré d'autres critères techniques qui nous étaient demandés par soit la Province du Nouveau-Brunswick ou IRCC et puis qui ont fait un dépôt équivalent à presque environ 4 000 dollars pour sécuriser leur dépôt d'inscription pour confirmer leur volonté de vouloir s'inscrire. À l'UMCE, il y a 132 LAP qui ont été émises, à Moncton 426 et à Shippagan, 87. Au campus d'Edmundston maintenant, on offre plus de LAP pour l'automne, les dossiers sont plutôt traités en fonction de la session d'hiver puis c'est en fonction du respect de la capacité d'accueil. À Moncton et Shippagan, on accepte encore des dépôts d'inscription, mais on a aussi commencé à préparer des LAP pour la session d'hiver donc il y a environ une quarantaine de lettres qui ont été envoyées pour la session d'hiver déjà. Au niveau des inscriptions, bien normalement c'est très très faible à ce point ici parce que les étudiants doivent avoir obtenu leur lettre d'invitation pour venir étudier au Canada avant qu'on donne accès à s'inscrire. Puis une dernière diapo.

**Président d'assemblée** : Il y a plusieurs personnes qui veulent prendre la parole donc je vais juste suivre l'ordre, je vais laisser Stéphanie terminer.

**Registraire** : Je voulais tout simplement donner un petit peu plus d'informations au niveau de tout ce qui est LAP et processus pour l'international. L'Université de Moncton a reçu 3 369 LAP pour cette année donc ça c'est notre allocation jusqu'au 22 janvier 2025 et puis jusqu'à date comme je vous l'ai mentionné, on a émis 645, 31 pour l'hiver, pardon, j'avais dit une quarantaine. Ça ça représente environ 20 % de ce qu'on a reçu comme allocation qu'on a envoyé jusqu'à date. Peut-être que ça peut sonner faible, mais en comparaison avec les autres universités de la province, on voit qu'on suit exactement les mêmes tendances. Tous les établissements du Nouveau-Brunswick ont demandé un dépôt du même ordre que le nôtre. La plupart sont à environ 20 % de leur allocation et puis lorsqu'on regardait le nombre de LAP donnés à l'Université de Moncton, c'est presque exactement la proportion qui a été prévue dans l'allocation globale du Nouveau-Brunswick donc on a reçu environ 23 % des lettres disponibles pour la province. On est à 23 % de ce qui a été émis en tout et partout donc on suit vraiment les tendances prévues. C'est sûr qu'avec toutes les demandes additionnelles que ces candidats-là ont dû respecter, on souhaite que le taux de conversion d'offres à inscriptions sera plus élevé. Ce qui est visé c'est 60 %. Traditionnellement, les dossiers de l'Université de Moncton ont un taux d'acceptation de 32 % au niveau d'IRCC donc il reste encore à voir est-ce qu'on va être capable d'atteindre le 60 %. Ici en bleu, vous voyez qu'avec une hypothèse de conversion à 60 % basé sur les LAP qu'on a préparés jusqu'à date, vous voyez qu'est-ce que ça donne au niveau des types N du premier cycle pour l'automne 24. Les cycles supérieurs font pas partie de l'allocation des LAP donc on a pu faire des offres d'admission comme à l'habitude et puis si on regarde le nombre de demandes d'admission aux cycles supérieurs qui est plus élevé que l'année dernière et qu'on applique un taux de conversion, on pourrait possiblement atteindre 80 nouvelles inscriptions aux cycles supérieurs à l'automne. Ça fait pas mal le tour de ce que je voulais vous partager.

**Président d'assemblée** : Il y a des questions donc on va commencer par Hélène Albert.

**Albert** : Merci monsieur le président, merci beaucoup Stéphanie. Je veux juste une traduction si on veut dans la mesure où si je comprends bien, il y a que les LAP qui peuvent se transformer en inscriptions, il y a que les étudiants qui sont, bon. Et donc si on se fit au nombre de – tu l'as peut-être dit dans ta présentation puis j'ai peut-être pas bien saisi, mais ma préoccupation c'est est-ce que ce faisant avec le nombre de LAP qu'on a par campus si on compare ça puis tu parlais tantôt 60 % de ces LAP-là vers des inscriptions effectives, est-ce que ça veut dire que ce faisant si on arrivait à ça qu'on serait dans les chiffres comparables à l'an dernier par exemple où on se rend de ça de ça? Je veux une comparaison par rapport à la réalité de 2023-2024 versus la prévision si une conversion est à 60 % pour 2024-2025.

**Registraire** : C'est certain qu'avec le nombre de LAP qu'on a donnés, on arrivera pas à atteindre les mêmes chiffres que l'an dernier, mais c'est plutôt dans le respect de la capacité de chacun des campus.

**Albert** : En terme de logement ou en terme de...

**Registraire** : D'accueil.

**Recteur et vice-chancelier** : Stéphanie, faut compter aussi qu'il y avait des étudiants qui vont être là en septembre que eux avaient déjà leurs permis et c'est pour ça que exemple à Edmundston ils ont fermé, ils vont avoir plus d'étudiants que les nouveaux étudiants qui sont là. Globalement on devrait être pas mal pareil.

**Registraire** : Pas mal pareil, oui.

**Président d'assemblée** : Parfait. Étienne Dako.

**Dako :** Merci monsieur le président. Ma question est un peu par rapport à la structure que la province nous impose par rapport aux LAP. Est-ce que ça a un impact direct ou du moins est-ce qu'on peut anticiper que ça va avoir un impact sur le taux d'inscriptions, ça c'est la première question. Puis deuxièmement l'avant-dernière de la positive où il y avait les étudiants internationaux qui représentaient 77 je crois inscriptions, est-ce que ce 77-là par rapport au taux de l'année passée on est dans la marge ou est-ce qu'on est totalement en arrière?

**Registraire :** Pour répondre à votre dernière question, c'est très typique qu'on est seulement à 77 inscriptions parce que depuis la covid, on demande vraiment l'obtention du permis d'études essentiellement avant de débloquent l'inscription donc pour nos nouveaux, on reçoit la plupart de nos étudiants ou les inscriptions se font plutôt au mois d'août et au mois de septembre donc ça ça me préoccupe pas beaucoup à ce moment ici. C'est certain qu'avec l'annonce de la province et de IRCC et le moment où ça s'est fait, on avait des préoccupations sur l'impact que ça aurait pour que les étudiants aient la chance d'entamer le processus et bien se rendre à l'automne. C'est certain qu'on saura pas c'est quoi l'impact réel avant qu'on y arrive, mais il y a quand même des bienfaits qu'on peut voir déjà de ces processus ajoutés-là. D'une part, ça va permettre aux candidats sérieux de se démarquer au niveau du système de soumission de demandes de permis d'études. Ici à l'Université de Moncton, vous voyez 10 000 demandes d'admission, évidemment il y avait des demandes frivoles là-dedans et au niveau de IRCC, il y a également des demandes frivoles qui alourdissent le système et l'efficacité du traitement. Avec la philosophie qu'on nous a demandés d'appliquer dans la sélection de nos dossiers, je pense qu'à la longue ça va nous permettre vraiment de mieux desservir les candidats qui sont sérieux par rapport à venir étudier. L'autre chose qu'on a aussi réussi à négocier et puis que ça devrait se matérialiser assez rapidement, c'est qu'à partir de la semaine prochaine pour la première fois, on va commencer à recevoir des statistiques agrégées de IRCC sur le nombre de demandes acceptées et refus au niveau du permis d'études donc ça c'est de l'information qu'on a jamais réussi à obtenir donc les gens qui nous arrivaient c'était un petit peu une surprise. On nous informe que les données depuis le début du processus de LAP jusqu'au 29 mai sont préparées. Les provinces vont les recevoir d'abord et puis vont nous envoyer l'information qui est propre à l'Université de Moncton et puis la province est aussi dans les dernières phases de signer des ententes de partage de données avec IRCC qui va nous permettre d'avoir accès à la donnée granulaire sur les demandeurs. On saura vraiment pour chacun de nos candidats à qui on a donné des LAP qui a eu un refus et qui a été accepté et ça ça va nous permettre de mieux informer notre processus aussi. On va voir c'est quoi les motifs de refus donc ça va nous aider à peaufiner notre analyse des dossiers et aussi de mieux accompagner les candidats qui auront eu un refus à leur première demande pour le permis d'études. On espère avoir ces données-là très bientôt puis ça ça va nous permettre de mieux préparer notre accueil aussi en fonction des dossiers qui auront été acceptés. Ce qui est intéressant par rapport à ça aussi c'est qu'on sait que notre taux d'acceptation l'année passée à IRCC était 32 %, mais notre conversion entre nos offres et nos inscriptions était seulement 29 %. Il y a un 3 % là qui ont reçu des permis pour venir à l'Université de Moncton qui ne sont pas venus à l'Université de Moncton donc avec tout ce processus-là, ça va nous permettre de mieux fidéliser nos candidats je pense puis d'être mieux informés lorsqu'ils font peut-être un petit détour de projet.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Je vais prendre une dernière question d'Olivier Clarisse.

**Clarisse :** Merci Stéphanie pour la présentation et merci pour l'excellent travail que vous faites au registrariat pour traiter ce volume titanesque de demandes et de convertir ici. Je vais poser une question et pour ça, je vais mettre ma casquette de président d'un CES qui traite les demandes d'admission d'un programme où il y a une condition une lettre de superviseur ici. Je me demande s'il y a peut-être un gain d'efficacité à gagner quand on sait qu'il y a un étudiant qui a été ciblé par un professeur pour les études supérieures, est-ce qu'il y aura un moyen que son dossier sorte du lot pour qu'il soit traité un peu plus rapidement dans le sens où je peux prendre l'exemple où dans notre département, il y a un étudiant que je sais qu'il avait déposé son dossier au début mai puis ça nous est arrivé finalement hier ou avant-hier au CES. Juste pour focaliser les efforts de chacun sur les choses qui sont attendues, est-ce qu'il y a un moyen de se rapprocher plus facilement et de gagner en efficacité et pour vos équipes et pour nous aussi là-dessus? Pour des étudiants canadiens c'est moins problématique, pour des étudiants internationaux ça peut être vraiment plus pertinent donc d'avoir ça et de gagner en efficacité.

**Registraire :** Oui j'en prends note puis j'en discute avec les équipes.

**Clarisse :** Merci beaucoup.

**Président d'assemblée :** Merci. Jean-François Thibault.

**Thibault :** Je vais réagir à ce que le sénateur Clarisse vient de proposer. Il faudrait pas que ça se fasse aux dépens des autres étudiants internationaux qui pourraient vouloir accéder à d'autres programmes du deuxième ou troisième cycle et dans lequel il y aurait pas de conditions comme celle-là, une lettre d'un superviseur. Je comprends la logique, mais faudrait faire attention quand même puis garder ça en tête pour pas pénaliser puis retarder les demandes parce que là il y a pas de lettre d'un superviseur pressenti.

**Registraire :** C'est surtout de respecter les exigences de chaque programme en particulier donc dans un cas si la lettre est obligatoire, de s'assurer qu'elle est là puis de faire acheminer le dossier plus rapidement, mais dans d'autres cas, c'est pas obligatoire.

**Thibault :** Une fois que le dossier est complet, il est complet.

**Registraire** : C'est ça. Une fois qu'il est complet, il est complet.

**Président d'assemblée** : Parfait, merci beaucoup et merci beaucoup madame la registraire pour cette présentation.

## 16. Rapport du recteur et vice-chancelier

**Président d'assemblée** : Ça nous amène au point 16, rapport du recteur et vice-chancelier. Monsieur le recteur.

**Recteur et vice-chancelier** : Merci monsieur le président. Je vais essayer de faire ça concis. En ce qui concerne le chantier milieu de vie, j'ai participé à un congrès au campus Saint Jean sur les enjeux de l'éducation postsecondaire francophone. On était huit de mes collègues de l'Association des collèges et universités francophones du Canada et de mon côté, j'ai surtout mis l'emphase sur l'importance de la collaboration interinstitutionnelle, vous allez reconnaître ma couleur ici. Et pour améliorer la qualité des programmes et également l'offre des programmes dans le but de favoriser une meilleure rétention des personnes étudiantes dans leur province et leur région et contribuer ainsi à la vitalité des communautés francophones hors Québec et ça c'est basé sur notre taux de rétention très élevé des étudiants du Nouveau-Brunswick qui demeurent dans la province. Donc si on veut revitaliser les communautés à titre d'exemple dans l'ouest, ces collèges-là ont de la difficulté à avoir une carte de programmes élargie ce qui fait en sorte que les étudiants vont étudier soit à l'extérieur de la province ou dans des universités anglophones et donc les chances qu'ils reviennent dans leurs communautés d'origines est nettement diminuée et donc l'idée c'est de favoriser comme on le fait parfois ou qu'on voudrait le faire davantage avec les universités à l'international, bien on devrait commencer davantage à le faire avec nos collègues universitaires et universités hors Québec en particulier et c'est une des recommandations d'ailleurs des états généraux qui ont eu lieu, c'est une des recommandations. Évidemment en parallèle avec ce qu'on est en train de faire sur nos approches réseaux, une collaboration plus importante, je pense qu'il y a de meilleures pratiques qu'on va pouvoir transposer possiblement avec les universités hors Québec. Il y a eu également dans le secteur chantier enseignement, recherche, développement et création, un forum entre l'Université de Moncton puis l'Université de Poitiers. Je tiens à féliciter entre autres le nouveau directeur par intérim du Centre des études acadiennes, Éric Mathieu Doucet, pour un forum je pense qui a été très bien réussi. D'ailleurs, ça donné l'opportunité d'avoir beaucoup de discussions informelles pour de futures collaborations tant du côté de l'enseignement que du côté de la recherche particulièrement au niveau de la Faculté des arts, mais également au niveau de la Faculté d'ingénierie. On devrait lancer d'un second forum cette fois-ci dans l'autre direction, c'est-à-dire Moncton-Poitiers pour l'an prochain. Je tiens à souligner également les performances d'obtention en recherche de subvention. Vous avez vu passer la subvention de 1.4 millions et plus de la professeure à la Faculté d'éducation, Diane Pruneau. C'est le fonds d'une nouvelle frontière en recherche, c'est quand même une subvention majeure, c'est une première pour l'Université de Moncton. Il y a également tout récemment on a reçu les résultats des demandes de subvention au CRSH. Les quatre projets sur sept ont été retenus pour un taux de succès de 57 %, c'est le plus haut taux parmi les universités au Canada donc la preuve que si on soumet, on risque d'en avoir et l'objectif c'est d'augmenter le nombre de soumissions au sein de nos trois campus aux différents organismes subventionnaires. C'est tout près de 200 000 que nos quatre chercheurs ont réussi à obtenir. Au niveau du chantier communautaire, la formation continue avait souligné les 60 ans d'engagement envers l'éducation francophone à l'Université de Moncton et pour souligner ça, ils ont eu un événement public où il y avait quand même une très grande participation qui s'appelait Pro affaire sur le campus et donc c'était aussi un exercice de représentation auprès des entreprises et différentes compagnies qui sollicitent nos services et nos programmes d'offres au niveau de la formation continue. Au niveau du leadership organisationnel, on va avoir le deuxième forum lundi et mardi d'échange intersectoriel en lien avec la stratégie. Ces forums-là sont excessivement importants justement pour créer de façon formelle et informelle des collaborations et d'avoir des discussions qui visent à favoriser la collaboration entre les trois campus tant au niveau de la recherche qu'au niveau éventuellement d'offres de programmes ou d'offres de cours toujours en maintenant la plus grande proportion de nos offres de cours en présentiel, ça toujours été l'intention ici puisque le modèle de l'université est en grande partie en présentiel. Je terminerais peut-être, on a parlé la dernière fois de notre demande pour la construction d'une nouvelle résidence. On a déposé ces demandes-là en octobre et malgré quelques échanges ponctuels, ça été pas mal le silence radio du gouvernement jusqu'à tout récemment où on a eu des demandes d'informations supplémentaires et on nous a avisés qu'on pourrait peut-être recevoir une lettre avec une offre de leur part au courant des prochaines semaines donc on suit ça de près. Je dirais monsieur le président que c'est l'essentiel du message puis s'il y a des questions, ça me fera plaisir de les répondre.

**Président d'assemblée** : Parfait, merci beaucoup. On peut en effet prendre quelques questions avant de passer au dernier point. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? Céline Surette.

**Surette** : J'aimerais souligner le travail de Nicole Barrieau parce que si on a un taux de succès aussi élevé au CRSH, Nicole a certainement un gros rôle à jouer puis ça montre aussi l'importance d'investir dans des postes comme ça qui nous aident énormément comme chercheurs. Nicole c'est notre perle rare pour la demande des subventions et je trouvais que c'était important de le dire.

**Recteur et vice-chancelier** : Pour faire ça, ça nous prend des gains d'efficience. Si on veut déplacer des ressources puis se doter davantage de rédacteurs, de réviseurs qui font ça à plein temps puis qui gagnent de l'expérience, ça veut dire qu'il faut trouver l'efficience dans deux endroits dans les offres de cours ou dans les contingentements de vos cours. Si on augmente nos contingentements, ça veut dire que ce financement-là on

peut l'orienter ailleurs et ailleurs ça peut être de doter soit la Faculté des études supérieures, le bureau de la recherche avec des professionnels qui développent de l'expertise et soutiennent nos chercheurs dans la révision des demandes de subvention. La majorité des grandes universités ont des équipes, des personnes à temps plein qui font que ça et effectivement, les taux de succès sont nettement plus élevés. L'autre façon également c'est de sauver en terme de gestion et d'administration dans nos programmes d'études. Vous savez, on a 39 équivalents temps plein pour gérer et administrer les programmes alors si on avait une efficacité à ce niveau-là, on pourrait réorienter les ressources financières qui sont maintenant dans les chargés de cours puis qu'on pourrait les réorienter vers des postes encore une fois de professionnels de révision et de rédaction pour supporter l'ensemble de notre mission, c'est-à-dire pas juste l'enseignement, mais également de développer les connaissances puis ça pourrait être une façon de le faire puis c'est le défi qu'on se donne aussi avec certaines actions de la stratégie.

**Président d'assemblée :** Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Francis LeBlanc.

**LeBlanc, F. :** Sur le même point de Céline, moi aussi Nicole vraiment c'est exceptionnel, mais on a fait une demande budgétaire pour embaucher une deuxième personne qui pourrait appuyer Nicole et ça serait surtout dans le cadre de la santé parce qu'on crée un nouvel institut de santé donc Nicole et cette personne-là pourraient certainement traiter plus de dossiers puis peut-être traiter d'autres dossiers ou d'autres actions qu'on ne fait pas actuellement. On prévoit l'embaucher probablement à l'automne.

## 17. Affaires nouvelles

**Président d'assemblée :** Parfait, merci beaucoup. Ça nous amène au point 17, affaires nouvelles et j'ai à ce stade-ci des remerciements. On a des sénatrices et des sénateurs qui sont en fin de mandat donc qui finissent leurs mandats aujourd'hui donc ce sont des remerciements que je voudrais offrir aux sénatrices et aux sénateurs suivants : Pandurang Ashrit, sept ans au Sénat. Lyne Chantal Boudreau qui termine également son mandat. Marianne Cormier qui termine son mandat et je mentionnerais deux mandats de cinq ans donc dix ans au Sénat. Étienne Dako, Pierre-Marcel Desjardins, Salah-Eddine El Adlouni, Amel Kaouche, Denis Lajoie, Gervais Mbarga, Nathalie Parent, Xavier Robichaud et Sid-Ahmed Selouani qui termine sa seizième année au Sénat. Voilà, merci beaucoup. On met dit que c'est trois ans à titre de professeur et 13 ans à titre d'administrateur donc voilà, c'est le record pour cette fois-ci du moins. Donc merci à toutes les sénatrices et les sénateurs qui terminent leur mandat aujourd'hui.

**Secrétaire générale :** J'aimerais ajouter, je veux rien enlever à Sid-Ahmed, mais il y a un membre ici qui termine son mandat, ça fait au-dessus de 20 ans, Étienne Dako, on peut juste remercier. Merci beaucoup.

## 18. Prochaine réunion : le lundi 26 août à 8 h 30 en présentiel au campus de Moncton

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup Étienne. Je n'avais pas ces données-là, l'avoir su. Le point 18, la prochaine réunion du Sénat aura lieu le lundi 26 août à 8 h 30 en présentiel ici au campus de Moncton.

## 19. Clôture.

**Président d'assemblée :** Je propose la levée de la séance et la fin de la webdiffusion et de l'enregistrement, mais j'ai une autre annonce dans quelques secondes. Merci et bonne soirée.